

SYNTAGMES ET ÉLÉMENTS PRÉDICATIFS (version remaniée, 2007)

0. Préambule

Ces quelques pages, qui résument les principales interventions effectuées au cours d'un séminaire qui s'est tenu à Port-au-Prince, en 2001 et 2002, dans le cadre de la *FLA (Faculté de Linguistique Appliquée)*, décrivent sommairement l'organisation des syntagmes dans la phrase, ainsi que quelques opérations linguistiques portant sur les éléments prédicatifs qui les parcourent. Il s'agit donc d'une présentation très générale de ces problématiques, tant à travers les éléments qui sont pris en compte qu'à travers les représentations que nous en donnons.

Cette contribution revient surtout sur les désignations épilinguistiques de ces éléments, de ce qui forme leur co-texte, ainsi que sur les manières dont ils prennent part aux constructions phrastiques. Les rubriques qui suivent, lesquelles n'ont donc rien d'abusivement ambitieux, donnent un point de vue particulier sur des questions couramment posées dans le domaine de l'ordination dans la phrase, tout en exemplifiant ce qui fonde quelques unes des particularités du créole haïtien (désormais *CH*), d'autant que plusieurs ouvrages sur ce thème sont parus, ou sont en cours de rédaction au plan

académique en ce moment¹. Tout ayant été discuté, tout en demeure donc discutable, et que le caractère principalement francophone de cette contribution n'embarrasse personne : sa (re)formulation dans le domaine créolophone ne nous appartient pas.

1. Présentation générale

La désignation d'*élément prédicatif* renvoie à tout élément d'expression linguistique, qui, suivant l'emploi qui en est effectué, a la possibilité de former un noyau à partir duquel s'organiseront d'autres éléments. En tant que tel, un élément prédicatif s'inscrit dans une problématique de variabilité, en termes d'appropriété d'une part (à travers les *emplois* et les *conditions d'emploi*), et d'autre part de gradabilité (en étant *plus ou moins* prédicatif)².

La suite *je les entends venir* contient plusieurs éléments prédicatifs qui s'organisent autour d'un élément principal (ici le verbe *entendre*) : les pronoms *je* et *les*, ainsi que le verbe *venir*. Or, *venir* est le noyau prédicatif d'un sous-ensemble, dans la suite, qu'il forme avec *les* (*ils viennent*, si nous reformulons). Mettons que nous adjoignons, à l'ensemble de la suite, le syntagme prépositionnel *d'en bas* (*je les entends venir d'en bas*), il conviendra de déterminer à quel élément ce syntagme se rattache (est-ce *d'en bas* que je les entends venir, ou viennent-ils *d'en bas* ?).

Un locuteur, en formant la phrase *le bienheureux Max a pris ses congés*, emploie plusieurs éléments prédicatifs, parmi lesquels l'adjectif *bienheureux* caractérise le nom *Max*. Ce nom est le noyau prédicatif du syntagme nominal *le bienheureux Max*, dont fait aussi partie le déterminant. Dans une construction appositionnelle détachée directe, du type *Max, le bienheureux, a pris ses congés*, l'adjectif devient le noyau du syntagme adjectival *le bienheureux* (avec une détermination qui le substantive en partie). Ce sera aussi le cas dans une construction appositionnelle liée, mais cette fois-ci indirecte inverse, du type *Ce bienheureux de Max*, dans laquelle l'adjectif est non seulement déterminé, mais devient aussi l'élément principal d'un ensemble qui se suffit à lui-même (en contexte, on saisit en quoi Max est ce *bienheureux* dont on parle).

Un élément prédicatif n'est donc pas forcément prédiqué, autrement dit instancié, comme c'est le cas dans les constructions elliptiques (*c'est lui qui est venu* et (~~*c'est lui (qui est)*~~) *reparti aussitôt*). Or, toutes les catégories grammaticales étant représentées, cette désignation apparaît d'autant plus opportune que la

¹ Nous faisons allusion aux grammaires du CH de niveau universitaire que mettent en place les membres de l'URPP (*Unité de Recherche Pradel Pompilus, FLA*), avec une première parution prévue pour fin 2009. L'un de ses membres, Hérold Mimy, a corrigé les exemples du créole haïtien reportés ci-après. Nous l'en remercions chaleureusement.

² Le terme de gradabilité, ici, ne se substitue pas à celui de scalarité, lequel regroupe les catégories intensité, gradation et quantification, et s'avère donc plus général.

plupart des langues (comme celle des signes, par exemple), se prêtent à cette généralisation³.

A ce propos, remarquons que beaucoup de langues sont omniprédicatives, dans ce sens où tous les éléments prédicatifs envisageables (des verbes, des noms, des adjectifs..) peuvent faire office de noyaux prédicatifs, à ceci près qu'il apparaît que dans un nombre significatif de langues, c'est le verbe qui est le plus sollicité comme tel. Voilà pourquoi on peut déclarer, de manière intermédiaire, que le français ou l'allemand, par exemple, sont plus « verboprédicatifs » que le créole haïtien.

On dégagera seulement ici le fait que, si la prédicativité relève d'un processus continu (lequel fonde par ailleurs l'existence de la *prédicativisation*), la prédication consiste, elle, dans une opération linguistique, au même titre que la détermination et la modification.

Concernant les *syntagmes*, et en marge du fait qu'ils contiennent des éléments plus ou moins prédicatifs, ceux-ci renvoient de leur côté à des sous-ensembles de la phrase, et correspondent en général à des combinaisons de mots. Ainsi la suite linéaire :

Yo pral pale ak Max.

(Ils parleront à Max)

comporte un syntagme verbal qui s'organise en plusieurs sous-ensembles possibles (dont le syntagme prépositionnel *ak Max*) : pour le syntagme verbal dans son entier, c'est le verbe (*(pral) pale*) qui, parmi les éléments prédicatifs, correspond à l'élément principal (le noyau), alors que dans le cas du syntagme nominal *ak Max*, c'est le nom, *Max*, qui est le noyau prédicatif.

Le fait que les syntagmes soient dégagés comme des sous-ensembles ne signifie pas que, dans certains cas, un syntagme (ou un mot) ne coïncide pas avec une phrase. Dans l'exemple pré-cité, le syntagme verbal (SV) en forme d'ailleurs une à part entière, et si nous prenons les répliques suivantes :

– *Kilès (ki) pral pale ak Max ?*

– *Nou.*

le pronom *Nou* forme lui aussi une phrase à part entière, ce qui nous conduit à conclure qu'il s'agit d'un mot-phrase (on pourra aussi déduire que cet élément prédicatif est le noyau d'un syntagme pronominal elliptique, ce qui revient juste à le décrire autrement).

La phrase, pour sa part, est avant tout une suite ordonnée de mots et de combinaisons de mots, avec une prosodie particulière. M. Charolles (1995) rappelle à ce titre qu'une phrase n'est pas qu'une simple suite d'éléments posés les uns à côté des autres, et qu'il convient de « relever toutes sortes d'expressions indiquant que tel ou tel segment doit être relié de telle ou telle

³ Certaines grammaires emploient indistinctement les termes de *prédicatif* et de *déterminatif* pour désigner ce qui, dans la phrase, *ne peut pas* ne pas être instancié. La désignation de *déterminatif*, pour cela, nous semble suffisamment productive.

façon à tel ou tel autre ». C'est d'ailleurs dans cet esprit que de nombreux auteurs, au moment d'aborder ce que certains appellent l'« objet textuel », recourent à la phrase en tant que sous-ensemble textuel de base⁴.

Quoi qu'il en soit, la construction phrastique passe par une organisation syntagmatique, et que les syntagmes soient liés à d'autres éléments, ou détachés de ces derniers, mais aussi qu'ils soient elliptiques ou non, la problématique des noyaux prédicatifs apparaît au premier plan (Dik, 1997 ; Marandin, 1999 ; Grootjen, 2001 *inter alii*). C'est dans cet esprit que les grammaires qu'on déclare *syntagmatiques* en appellent à des *noeuds*, des *têtes*, des *filles-têtes* ou des *nucléus* qui sont autant de désignations épilinguistiques permettant de renvoyer à des noyaux prédicatifs.

Sur un autre plan, quand on établit la description grammaticale de la phrase, il convient de prendre en compte l'existence de plusieurs *composantes*. Celles-ci concernent les syntagmes eux-mêmes, mais impliquent aussi la manière dont ils s'ordonnent, ainsi que ce qui conditionne éventuellement leur position ou leur emploi. Par exemple, la suite

oto pa respekte moun

(fr. *les automobil(ist)es font peu cas des gens*)

comporte plusieurs sous-ensembles possibles, qu'il est opportun de décrire à l'appui de plusieurs composantes. On assignera ainsi, à *oto*, une consistance phonologique (PHON), une dimension lexicale (LEX), un rôle de sujet par rapport au verbe *respekte* négativé (SYN), parmi d'autres spécifications envisageables. D'autre part, on peut, pourquoi pas, sous-catégoriser la composante LEX à travers le nombre (NB), la personne (PERS) et le genre (GEN), autant d'indications complémentaires qui s'inscrivent sans difficulté dans la description de la phrase et de ses éléments.

Ces spécifications et ces (sous-)catégorisations sont toutes des désignations épilinguistiques : elles donnent des indications sur ce qui se dit, sur ceux qui parlent, et sur ce dont on parle. Plus grossièrement, quand on épelle un mot, on en fait déjà une description grammaticale ; de manière analogue, si on affirme qu'il s'agit d'un pronom ou d'un verbe, si on réfléchit sur ce à quoi il reporte, ou si on le paraphrase, on fait de même. Certains termes, comme *grammaticalité* ou *pronominalisation*, sont strictement épilinguistiques, là où d'autres, comme *réticence*, ou encore *déterminer*, le sont contextuellement.

Parmi ces désignations, celle des catégories grammaticales apparaît quelquefois un peu problématique. Même si cela se discute, nous soumettrons l'hypothèse qu'une répartition s'établit entre les catégories grammaticales de la classe nominale (noms⁵, pronoms, déterminants, adjectifs), et de la classe verbale (verbes et locutions verbales), auxquelles l'adverbe est commun, et à l'écart

⁴ L'expression d'« objet textuel » est reprise notamment de Maurel, Luc, Mojahid, Nespoulous, Vigouroux & Virbel (2002).

⁵ La distinction entre *noms* et *substantifs* ne sera pas débattue dans ces lignes. Indiquons seulement qu'elle reste opératoire dans certains cas.

desquelles intervient la classe des opérateurs, comme le sont les prépositions et les conjonctions. Nous réduisons donc le nombre des catégories à celles précitées, avec les abréviations suivantes : N, PR, ADJ, V, LOCV, DET, ADV, PREP et CONJ⁶.

Pour illustration, un pronom élide suivi d'un verbe (du type *j'admets*) se notera PR(ELIDE) - V, un nom qui précède un verbe suivi lui-même d'un syntagme verbal prépositionnel (du type *Naomi vient pour parler*) se notera N - V - SVPREP. En outre, notons qu'un SV peut apparaître sous la forme d'un syntagme subordonné à verbe fléchi par exemple, ou un syntagme verbal à l'infinitif, de types (*il m'a dit*) *qu'il s'en va demain*, (*il m'a dit*) *vouloir s'en aller demain*. Pour décrire de telles suites, on sollicitera par exemple les crochets (qu'on n'oubliera pas de reporter dans les abréviations), comme suit :

[PR (il) PREL (m') V (a dit) SV (vouloir partir demain)].

Deux autres désignations épilinguistiques méritent qu'on y revienne très brièvement : la *prosodie* d'une part, et d'autre part la *ponctuation graphique*^{*}.

Effectivement, on peut affirmer qu'une phrase implique en général une prosodie particulière, dans laquelle interviennent, éventuellement, un certain nombre de proéminences (Cf. Delais-Roussarie, 1995). Une phrase qui ne contiendrait qu'un monosyllabe tel que *Eh !*, de l'ordre de l'onomatopée, ne présenterait pas vraiment de courbe intonative (laquelle réclamerait par exemple une combinaison d'au moins deux monosyllabes), mais disposerait toutefois d'une variable prosodique. Cela étant, la notion de courbe est d'autant plus représentative qu'elle conduit à déterminer ce qui est *ascendant* ou *descendant* dans la prosodie phrastique. A ce sujet, mettons les phrases suivantes :

- (1) Ki lès* (*Kilès*) ki rele m ?
(*Qui est-ce qui m'appelle ?*)
- (2) Josef pa gen chans.
(*Joseph n'a pas de chance*)
- (3) Li poze yon kesyon ki eseye swiv prensip la.
(*Il a posé une question dans ce principe*)

⁶ Nous faisons ici la distinction entre locution verbale (plusieurs verbes, par exemple, forment un élément prédicatif verbal) et verbe locutionnel (un verbe apparaît en plusieurs mots), dont font partie, pour ce dernier, les verbes composés.

⁷ Nous mettons l'astérisque à cette graphie car ici deux possibilités sont envisageables : d'une part, *ki sa* est un SV elliptique du verbe, ou, d'autre part, il s'agit, en *kisa*, d'un polylexical interrogatif. L'entrée dictionnaire se discute.

Celles-ci, du point de vue prosodique, comportent une courbe strictement ascendante (1), strictement descendante (2), puis des courbes ascendante et descendante (3), le seuil à partir duquel on passe de l'un à l'autre marquant, pour faire simple, la plus grande *intensité*.

Que faire, d'autre part, de la notion de *punctuation* ? Au sens strictement graphique, il s'agit notamment des signes pauxaux et intonatifs marquant, comme les points, les virgules et d'autres graphèmes le font généralement, une certaine segmentation des éléments instanciés, et bien entendu de la phrase. Cela étant, la *punctuation* graphique ne répond pas à des invariants complètement préétablis, et ne peut avoir, pour le linguiste, qu'une valeur indicative. Dans ces termes, si on pose la suite *J'en ai vu des gens, beaucoup et plus que vous ne pourriez l'imaginer*, rien ne nous empêche de la ponctuer ainsi : *J'en ai vu, des gens ; beaucoup, et plus que vous ne pourriez l'imaginer !* ou ainsi : *J'en ai vu des gens. Beaucoup. Et plus que vous ne pourriez l'imaginer.* Dans ce cas, où sont les phrases ? *Beaucoup* forme-t-il une phrase ou non ? le coordonnant a-t-il une portée interphrastique ou se réduit-il dans un explétif ? Voici pourquoi, notamment, on admettra que la *punctuation* graphique de la chaîne linéaire demeure l'indication d'une représentation, laquelle n'échappe pas à certaines ambivalences.

Pour autant, on ne mésestimera pas le fait que la *punctuation* graphique est signifiante dans de nombreux cas, et détermine même (ou conditionne) des jugements de grammaticalité. Prenons un exemple là aussi :

< *je suis content Paul l'a dit* >

Prise telle quelle, cette suite linéaire a des chances d'être « agrammaticale » si on la ponctue ainsi :

*« *Je suis content* », Paul l'a dit.

Effectivement, les incises de citation directe ne peuvent comporter un pronom qui renvoie à l'élément prédicatif qui lui correspond dans la citation, pour reprendre ici les conclusions d'O. Bonami & D. Godard. Mais rétablissons la même suite en la ponctuant autrement :

« *Je suis content* » : Paul l'a dit.

Cette phrase remplit alors toutes les conditions d'appropriété, et devient donc grammaticale (*c'est (bien) cela que Paul a dit, effectivement / il a osé le dire*).

Dans une autre problématique, certains auteurs n'envisagent l'existence d'une phrase que dans le cas où celle-ci aurait un *sens*. Mais un sens pour qui ? Si on affirme *blabla lala* devant un individu et que celui-ci nous comprend, rien ne nous empêche, lui et nous, d'estimer qu'il s'agit bien d'une phrase, voire de conclure sur l'emploi approprié de ses éléments.

D'autres auteurs, enfin, estiment qu'une phrase doit contenir au minimum un syntagme nominal sujet, et un syntagme verbal, quand bien même cette phrase serait elliptique, mais ce « minimum » apparaît peu garanti.

Mais voyons tout de suite quelques exemples :

- (1) [Il y avait une de ces foules], [tu ne peux pas savoir].
[SV 1] [SV 2]
- (2) [J'en ai vu beaucoup, vraiment].
[SV 1]

Ci-dessus, (1) contient deux syntagmes verbaux ([SV 1] et [SV 2]), et forme bien une phrase (*P*). Les noyaux prédicatifs du premier SV étant *avait* et du deuxième *peux*, ces syntagmes ont, de plus, des sujets instanciés (*il* et *tu*), tout comme (2), qui ne comporte qu'un syntagme verbal formant phrase. Les noyaux prédicatifs déterminent la *capitalité* des constructions syntagmatiques, alors que l'ensemble ou le sous-ensemble (noyau et éléments prédicatifs qui s'y rapportent) en déterminent la *clausalité*, dans laquelle interviennent plusieurs possibilités d'ordination :

[[Depuis qu'il est parti], le champ est délaissé].
[SV 2] [SV 1]

Dans cette phrase, deux SV se suivent *a priori* linéairement ([SV 2] et [SV 1]). Si on pose que [SV 2] est subordonné à [SV 1], on décrit leur relation intersyntagmatique dans la phrase. Si, par ailleurs, on affirme que [SV 2] contient une locution conjonctive élidée de subordination (*depuis qu'*), un pronom personnel (*il*) et un verbe composé (*est parti*), on en décrit la constituance intrasyntagmatique. La virgule, graphème de ponctuation, n'appartient véritablement pas à [SV 2] : elle lui est donc extrasyntagmatique. Schématiquement la phrase *P* donnerait : (*P* : [[SV 2] SV 1]), la virgule n'étant que l'indication d'une variable prosodique, à travers un élément pausal. Or, avec une conjonction de coordination (extrasyntagmatique ici) :

[Il est parti], et [le champ est délaissé]
[SV 1] [SV 2]

cela donnerait (*P* : [SV 1] coord [SV 2]).

Voyons d'autre part l'exemple ci-dessous :

[J'ai vu passer la personne [que tu m'as présentée]], et [je l'ai saluée].
[SV 1 [SV 2]] [SV 3]

Dans cette suite, la conjonction *et* est extrasyntaxmatique à SV 1 et SV 3, et les relations intersyntaxmatiques dans la phrase sont notamment ordonnés par une coordination explicitement marquée par cet opérateur. Or, si l'on veut décrire la constituance intrasyntaxmatique de [SV 1], on dira qu'il contient notamment un [SV 2] subordonné. Schématiquement, cela donnerait donc :
(*P* : [SV 1 [*subSV* 2]] *coord* [SV 3]).

Toutefois, les SV subordonnés ne le sont pas forcément à d'autres SV ou même à des verbes. Voyons ceci :

[J'ai salué l'individu, celui [qu'on m'a présenté]], et [il est reparti].
[SV 1 [SV 2]] *coord* [SV 3]

Ci-dessus, [SV 2], qui est avec *celui* apposé à l'élément prédicatif *individu* de [SV 1], est subordonné à un pronom. On aura tort, en conséquent, de dire que [SV 2] est coordonné à [SV 3] : c'est [SV 1 [SV 2]] qui est coordonné à [SV 3]. On peut, à l'occasion, marquer les types de relations représentées ici de cette manière : (*P* : [SV 1 *ap*[PR [*subSV* 2]]] *coord* [SV 3]). Effectivement, si l'apposition est extrasyntaxmatique à [SV 2] et intrasyntaxmatique à [SV 1], la subordination, elle, est intrasyntaxmatique à [SV 2]. Dans ce sens, envisageons l'exemple ci-après :

[Cette personne, et [c'est bien elle], m'a salué]
[SV 1 [SV 2]]

Ici [SV 2], coordonné à *cette personne* de [SV 1], en fait partie intégrante, ce qu'on schématisera ainsi : (*P* : [SV 1 [SV 2]]). Et la disposition d'une phrase peut varier considérablement :

[Cette personne, et [tu as vu [combien elle est sournoise]], m'a salué].
[SV 1 [SV 2 [SV 3]]]

L'ensemble étant schématisable en (*P* : [SV 1 (*coord*)[SV 2 [*subSV* 3]]]), rien n'empêche, notamment, de spécifier le phénomène d'incidence par d'autres abréviations. Qui plus est, les syntagmes incidents se révèlent d'autant plus significatifs qu'ils sont généralement confortés par des phénomènes prosodiques dont la représentation informatique est aujourd'hui particulièrement convaincante.

Il apparaît que les exemples en CH sont à reporter de manière similaire, quels que soient les éléments formant noyaux prédicatifs (avec une délimitation des syntagmes verbaux, ici, à débattre) :

Jaklin wè valiz Andre a ki sal e li lave l
[SV 1 [subSV 2] (coord) [SV 3]]
ou [SV 1 [subSV 2]] (coord) [SV 3]

Indiquons en outre que la bipartition entre coordination marquée / non marquée, qui peut sembler un peu dépassée, demeure effective en créole haïtien, notamment à l'appui de phrases telles que *Li pa te di m si l te malad, mwen pa wè l et li pa te di m li malad epi m'al wè l*.

On segmentera donc la phrase de manière à spécifier quelle est sa construction, à ce point près que la représentation dégagée dépendra de la problématique de la démonstration. S'il s'agit par exemple de revisiter les catégories grammaticales, il est plus indiqué de faire reconnaître ce que contiennent les syntagmes verbaux. S'il s'agit d'aborder la coordination ou la subordination, c'est aux relations inter et extrasyntagmatiques qu'on pourra recourir, à l'appui des éléments prédicatifs.

segmentation comme en (2) nous conduit à décrire les éléments prédicatifs du dernier segment (qu'on appellera éventuellement intrasegmentaux).

La description des syntagmes instanciés dans la phrase prend donc appui sur l'existence de noyaux prédicatifs (CH *pilye*, fr. *noyau*, ang. *head, nuc*) afin d'en déterminer leurs éléments prédicatifs co-textuels. Dans cette vue, soit la phrase :

Ces gens ont rangé les affaires dans les boîtes qu'ils ont déposées.

Sa construction, grammaticalement spécifiée, se segmentera comme suit :

$_{SN}(\text{Ces gens}) \text{ }_{SV}(\text{ont rangé les affaires dans les boîtes qu'ils ont déposées}).$

Dans ce cas, le noyau du SN (*ces gens*) est le nom *gens*, tout comme celui du SV (*ont rangé les affaires dans les boîtes qu'ils ont déposées*) est le verbe *ranger**. Or, concernant la construction du SV pré-cité, celle-ci pourra se segmenter en :

$_{SV}(\text{v}(\text{ont rangé}) \text{ }_{SN}(\text{les affaires}) \text{ }_{SN}(\text{dans les boîtes qu'ils ont déposées}))$

avec, pour 'piliers' respectifs, *ont rangé*, *affaires* et *boîtes* (verbe, nom et nom). Or, par un biais analogue, il devient possible de parenthétiser schématiquement le dernier SN en :

$_{SNPREP}(\text{dans } (_{SN}(\text{les boîtes } _{SV}(\text{qu'ils ont déposées})))))$

De cette manière sera-t-on en mesure de délimiter les éléments prédicatifs de la phrase sous forme de parenthèses imbriquées :

$(\text{ }_{SN}(\text{Ces gens}) \text{ }_{SV}(\text{v}(\text{ont rangé}) \text{ }_{SN}(\text{les affaires}) \text{ }_{SNPREP}(\text{dans } _{SN}(\text{les boîtes } _{SV}(\text{qu'ils ont déposées}))))))$

On peut conclure de la démonstration qui précède qu'elle procède par emboîtement, lequel permet d'envisager les segments dégagés à travers un réseau de relations et de dominances, et donc d'attribuer un rôle spécifique à tous leurs éléments prédicatifs. Une fois comprises comme telles les désignations de *phrase* et de *segment*, celle de syntagme devient plus saisissable. Effectivement, comme nous l'indique l'affixe *syn-* (gr. *sun-*), il n'y a pas de syntagme sans combinaison de plusieurs éléments prédicatifs, lesquels sont en

un sens regroupés⁹. La relation syntagmatique étant ce qui lie ces éléments, elle est aussi ce qui cristallise leur co-présence. Dans ce sens, l'expression *le verre* constitue un syntagme nominal (SN), *a été bu* une forme « composée » - du fait de la passivation et de l'emploi d'une forme fléchie spécifique - du verbe, tout comme *par elle* constituerait un syntagme pronominal (SPR). Ce SV formant phrase, celui-ci se schématisera en [SN - SV - SPR], soit une combinaison de plusieurs sous-ensembles, à moins qu'on ne décide, conformément à ce que nous avons démontré dans la rubrique précédente, de réduire (en les regroupant) le V et le SPR dans un syntagme unifié, soit en procédant à la réduction suivante : (V - SPR) > SV, laquelle donnera, pour l'ensemble de la phrase : [SN - SV].

En revanche, le fait qu'il y ait co-présence de plusieurs éléments regroupables ne suffit pas, bien entendu, pour qu'il y ait syntagme, d'autant que leur délimitation dépend de la problématique qu'on entend dégager. Dans tous les cas, établir une délimitation *étiquetée*, comme suit, revient à catégoriser les éléments prédicatifs :

SN[DET(Le) N(verre)] SV[v(a été bu) PREF(par) N(Noémi)]

Cette catégorisation permet ainsi d'indiquer la co-présence d'un article et d'un nom dans le premier syntagme, et d'une composition verbale, d'une préposition et d'un nom dans le second. En voici d'autres exemples, à titre complémentaire :

- (1) SPR[PR(Elle) CONJ(et) PR(moi)] SV[v(avons bu) PREF(dans) ADJD(ce) N(verre) PREF(en) N(cristal)].
- (2) SNPR[PR(Elle) CONJ(et) N(Marc)]¹⁰ SV[v(boiront) ADV(bientôt) PREF(dans) ADJD(cette) N(coupe) PR(que) PREL(j') v(ai achetée)].
- (3) v[Faites] SV[ce qu'on vous dit].
- (4) SV[Il y a] SN[des gens] ADV[dehors].
- (5) SPR[Vous comme nous], SN[tout le monde] SV[veut en savoir plus].
- (6) SV[Est-ce] PR[vous] SV[qui avez emprunté mon livre] ?

⁹ C'est pour cela notamment que certaines grammaires parlent de *groupes* verbaux, nominaux ou autres.

¹⁰ SNPR reporté à un syntagme nomino-pronominal, ce dernier ayant deux noyaux joints par le biais d'une coordination.

En termes de spécification, il apparaît que le nom, en français, est généralement précédé d'un déterminant, qu'il s'agisse d'un article (défini, indéfini, *partitif*) ou d'un adjectif déterminant (démonstratif, numéral, possessif, indéfini). Dans cette vue, les combinaisons *un verre, ce verre, mon verre* sont autant de syntagmes nominaux. Par ailleurs, le nom déterminé peut recevoir des caractérisations telles que des adjectifs caractérisants et des compléments du nom. Or voyons ceci :

- (1) s_N [*Bèlmè*].
- (2) s_N [*Gwo bèlmè*].
- (3) s_N [*Gwo bèlmè Jan-Klod*].
- (4) s_N [*Gwo bèlmè Jan-Klod ki peze lou*].

Les quatre segments ci-dessus sont tous des syntagmes nominaux constitués autour d'un même noyau prédicatif, le nom *bèlmè*. Dans (1), le SN est constitué du nom et du déterminant zéro ; dans (2), d'un adjectif caractérisant antéposé, du nom et du déterminant zéro, auxquels viennent se joindre, dans (3), un SN complément du nom, et, dans (4), un autre complément du nom sous la forme d'un SV subordonné. Toutefois, qu'on forme :

s_N [*Bèlmè*] s_V [*pral vini*].

ou bien :

s_N [*Gwo bèlmè Jan-Klod ki peze lou*] s_V [*pral vini*].

dans les deux cas, le rôle spécifique du SN en place 1 sera sujet du verbe *vini*, lequel apparaît sous la forme locutionnelle, périphrastique si l'on veut, *pral vini*. Quelles que soient ses détermination et caractérisation, le nom *bèlmè* reste invariablement le noyau prédicatif du syntagme nominal sujet.

Rappelons à ce sujet que le pronom n'est pas toujours employé pour se substituer au nom : un syntagme verbal, un adverbe, par exemple, sont tout aussi concernés. Ainsi se substitue-t-il à un SN (1 et 2 ci-dessous), un nom ou un SN (3), ou encore un SV (4) entre autres possibilités, tout en ayant le rôle spécifique qu'aurai(en)t le ou les constituants qu'il remplace éventuellement dans la phrase :

- (1) Paolo fait des bêtises *qu'il* regrette.
CO

- (2) Paolo dit des sottises, pour *les* regretter ensuite.
CO
- (3) *Il en* dit beaucoup.
S CO
- (4) Elle a failli chanceler. Paolo m'affirme que *ce* n'est rien.
S

Concernant la classe verbale enfin, insistons juste sur le fait qu'un verbe peut apparaître sous forme simple ou compositionnelle (Jan-Klod *ale*, forme simple ; Jan-Klod *te ale*, forme pourquoi pas « composée »). C'est pourquoi il est indispensable de mettre le verbe à l'infinitif – en français –, et dépourvue de toute marque TMA – en CH – aussitôt qu'il s'agit d'en décrire les rôles spécifiques :

$$\begin{array}{ccccccc} \text{N[Paolo]} & \text{PR[nous]} & \text{sv[a nettement confirmé]} & \text{SN[son désir de le voir]} & & & \\ \text{S} & \text{CO} & \text{V (CIRC)} & \text{CO} & & & \end{array}$$

Le nom *Paolo* est sujet du verbe *confirmer* (qu'il apparaisse sous une forme ou une autre), tout comme sont compléments d'objet du verbe *confirmer* le pronom *nous* et le syntagme nominal *son désir de le voir* (qui lui-même contient un syntagme verbal *de le voir*, où le verbe, à l'infinitif, est précédé d'un pronom complément d'objet). Voici d'autres exemples de syntagmes verbaux :

- (1) Nous v [avons dégagé] des sujets dans la phrase.
- (2) Arielle a parlé sv [de dire à Romain de venir].
- (3) sv [Que vous partiez ou non], je m'en fiche.
- (4) sv [C'est] lui sv [que nous sommes allés voir].
- (5) Amélie, sv [à dire vrai], comprend presque tout.

N'oublions pas de rappeler que tout syntagme ayant une position dans la phrase, les syntagmes verbaux ne sont bien sûr pas exempts de rôle spécifique, à savoir que, dans (2) et dans (3), il s'agit de celui de complément d'objet, dans (4), de ceux de présentatif et de complément du pronom, et, dans (5), celui de complément circonstanciel incident.

En outre, le fait de spécifier qu'un syntagme est prépositionnel ou non n'apporte certes qu'une indication complémentaire, mais concernant la construction, directe ou indirecte, d'un complément (verbal ou autre), cette indication n'a rien de superflu. En revanche, tout syntagme relevé qui

commence par une préposition n'est pas forcément prépositionnel, par exemple dans la phrase ci-dessous, où, pour des justifications secondaires, on pourra effectuer la segmentation suivante :

PR[Je] *V*[vais] *SV*[de bonne heure à Grangoave remettre un dossier].

Dans le cas cité, seuls les groupes *de bonne heure* et *à Grangoave* (qui constituent des syntagmes nominaux) sont prépositionnels, et non l'ensemble du syntagme verbal. Ainsi les syntagmes prépositionnels sont-ils ceux qui, d'une part, commencent effectivement par une préposition, mais dont ce qui la suit, d'autre part, constitue son régime à part entière. Autrement dit, un syntagme prépositionnel est influencé dans son entier par la préposition, comme ici :

- (1) Méli¹ssa et Pierre se rendent *SNPREP*[à Jacmel] dimanche.
- (2) Ils y vont *SVPREP*[pour remettre un dossier *SNPREP*[aux douanes]].
- (3) Je tiens *SNPREP*[pour ma part] *SVPREP*[à ce qu'ils soient là, dimanche donc, *SADVPREP*[au plus tôt]].

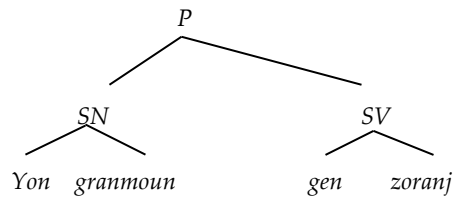
Dans les phrases suivantes, nous avons délimité tous les syntagmes prépositionnels, qu'ils soient nominaux prépositionnels, comme il y en a dans (1), (2) et (3), verbaux prépositionnels, comme dans (2) et (3), ou adverbial prépositionnel, comme dans (3). Comme nous le voyons, l'influence (ou la portée transitive, *ang. scope*) de la préposition « court » sur l'ensemble du syntagme dégagé, ce qui nous permet de conclure sa prépositionnalité. Quant au pronom *y* dans (2), qui contient implicitement une donnée de prépositionnalité, la préposition n'apparaissant pas matériellement dans la construction, celui-ci ne peut être appelé prépositionnel que par extension, tout comme *en* dans l'exemple ci-après :

Je reviendrai à Jacmel dans deux semaines, bien que j'*en* revienne justement aujourd'hui.¹¹

La représentation de ces constructions phrastiques ainsi segmentées, encore appelées *suites*, sont généralement désignées dans les grammaires contemporaines sous la forme alphabétique et résumées dans des spécifications et des (sous-)catégorisations diverses. Dans ces termes, mettons la suite *yon granmoun gen zoranj*, celle-ci donnera *P: SN – SV* par exemple, où *SN* correspond à *yon granmoun*, et où *SV* correspond à *gen zoranj*. Mais, comme

¹¹ Notons que certaines grammaires parlent, dans ce cas, de pronoms *adverbiaux*.

nous l'avons déjà vu, cette suite peut être résumée sous le schéma linéaire $P: A N - V N$ (*article nom - verbe nom*). Une représentation très simple des syntagmes se fera sous forme linéaire ($P: SN - SV$) ou sous forme arborescente, du type :



On remarquera que l'ensemble des indications schématiques et des abréviations reportées ci-dessus partent de P (ou S pour *sentence*), avec une première répartition des constituants. Or, celle-ci est susceptible, bien entendu, d'être suivie d'autres répartitions complémentaires, jusqu'à ce que l'ensemble des constituants et de leurs éléments soient décrits.

3. Exemples de quelques opérations linguistiques simples portant sur les éléments prédicatifs

Parmi les reformulations envisageables (et pour le moins courantes dans les constructions phrastiques), la nominalisation consiste en une formation du type $x > N$, ou $x > SN$, que ces suites soient prépositionnelles ou non, de manière qu'un élément ou un ensemble d'éléments prédicatifs est nominalisé sous la forme d'un nom ou d'un syntagme nominal, comme ici :

- (1) $_{SV}$ [Qu'il vienne] me ferait plaisir. > $_{SN}$ [Sa venue] me ferait plaisir.
- (2) J'ai tout fait $_{SVPREP}$ [pour qu'il revienne]. > J'ai tout fait $_{SNPREP}$ [pour son retour].
- (3) Mélissa adore $_V$ [courir]. > Mélissa adore $_{SN}$ [la course].
- (4) $_N$ [Coursier] signifie $_{SV}$ [qui fait des courses, qui est payé pour cela].
- (5) – Il a apporté $_{SVPREP}$ [à dîner]. – Qui a apporté $_{SN}$ [le dîner] ?

Ainsi dans (1), un SV est nominalisé en SN ; dans (2), un SVPREP devient un SNPREP ; dans (3), un V devient un SN ; dans (4), un N renvoie synonymiquement à un SV, et dans (5), un SVPREP est corrigé en SN. Concernant les nominalisations, les classes verbale et nominale ne sont bien sûr pas les seules substituables, ainsi un adverbe (ici interjectif) en (6) :

- (6) – $_{ADV}$ [Eh !] monsieur !
– S'il vous plaît, ne dites plus $_N$ [eh].

et des prépositions en (7) :

- (7) C'est une personne qui pèse $_{SN}$ [le pour] et $_{SN}$ [le contre].

Pour (6), le fait que l'interjection *eh* puisse devenir complément d'objet suffit à désigner une nominalisation, alors que, dans (7), c'est la détermination qui l'indique. C'est aussi ce que nous aurons en CH avec des suites telles que :

- Ou [manje] ?
- [Manje sa a] mwen pa remmen l'.

Suivant un principe tout à fait analogue, la pronominalisation consiste en une reformulation du type $x > PR$, ou encore $x > SPR$, que les variables soient prépositionnelles ou non, de sorte que le constituant ou l'élément x est pronominalisé en pronom ou syntagme pronominal :

- (1) J'ai vu $_{SN}$ [Paul et Henni]. Je $_{PR}$ [les] ai vus.
- (2) Nous tenons $_{SVPREP}$ [à ce qu'il revienne parmi nous]. Nous $_{PR}$ [y] tenons.
- (3) $_{SN}$ [Ananas, papayes, grenadias] : je désire $_{SPR}$ [tout cela].
- (4) $_{SN}$ [Ananas, papayes, grenadias] : j'ai envie $_{SPRPREP}$ [de tout cela].
- (5) Si, avec $_{SPR}$ [tout cela] (je veux dire $_{SN}$ [cet ensemble de circonstances]), elles se disputent, je ne vois pas quoi faire.
- (6) $_{SN}$ [Les gens du quartier] $_1$ veulent $_{SV}$ [que les camions passent ailleurs] $_2$.
Mais $_{PR}$ [ils] $_1$ $_{PR}$ [le] $_2$ veulent vraiment, voyez-vous ?

Dans (1), un SN devient un PR ; dans (2), un SVPREP un PR ; dans (3), un SN un SPR ; dans (4), un SN un SPRPREP ; dans (5), un SN est annoncé dans un SPR, et, dans (6), un SN et un SV deviennent des PR. On remarquera cette fois-ci que les pronoms sont soit antéposés, soit postposés, et interviennent dans des conditions variées. Le tout revient donc simplement, pour l'instant, à déterminer ce qui est remplacé, et par quoi ; d'où l'éventualité d'une quelconque numérotation :

- (7) J'ai vu $_{SN}$ [Paolo et Mélissa] $_1$ partir ce matin $_{SNPREP}$ [à Jacmel] $_2$. Je $_{PR}$ [les] $_1$ $_{PR}$ [y] $_2$ ai revus ensuite.
- (8) $_{SPR}$ [Les uns] $_1$ ont pris $_{SN}$ [dix ananas] $_2$, $_{SPR}$ [les autres] $_1$ $_{PR}$ [en] $_2$ ont pris plus encore. $_{SPR}$ [Ceux d'entre eux qui $_{PR}$ [les] $_2$ ont dégustés dans la journée] $_3$ $_{PR}$ [y] $_2$ sont revenus à plusieurs reprises.

Avec cette numérotation, les éventualités de méprise sont limitées. Les cas difficiles de pronominalisation bi-univoque, schématisables en $x \sim PR$ ou $x \sim SPR$, sont à envisager dans la problématique des partitifs et des numéraux :

- (8') $_{SPR}$ [Les uns] $_1$ ont pris $_{SN}$ [dix ananas] $_2$, $_{SPR}$ [les autres] $_{1''}$ $_{PR}$ [en] $_2$ ont pris plus encore. $_{SPR}$ [Ceux d'entre eux qui $_{PR}$ [les] $_2$ ont dégustés dans la journée] $_{1'}$ et $_{1''}$ $_{PR}$ [y] $_2$ sont revenus à plusieurs reprises.

Nominalisation et pronominalisation intègrent favorablement la problématique de la dérivation, et permet de mieux comprendre les opérations de recatégorisations les plus courantes.

En CH, ces problématiques présentent les mêmes difficultés de représentation et de numérotation, comme on le verra ci-dessous :

- Atansyon madanm ! kanpe la !
- [Atansyon sa a] ou di m nan chemen an

- Mmm.
- Ki [mmm] sa ?

Fok ou al vote pou peyi a [chanje].

Cf. Jan al nan mache. Li achte chadèk, zoranj. Yo pa pouri paske yo pa t byen mi. Li retounen al achte nan men machann pa li yo. Fwa sa a yo sèvi l pi byen.

Comme dans les cas de la nominalisation et de la pronominalisation, les opérations d'adjectivation et de relativation présentent des mécanismes spécifiques. L'adjectivation, assez simple en somme à généraliser schématiquement, se résume dans les formules $x > ADJ$ ou $x > SADJ$, comme suit par exemple :

- (1) Le mur $_{SV}$ [qu'on a peint en bleu] > Le mur $_{ADJ}$ [bleu].
- (2) La tôle $_{SV}$ [qui a été peinte en blanc et bleu] > La tôle $_{SADJ}$ [blanche et bleue].
- (3) J'ai goûté des plats $_{SNPREP}$ [de la région] > J'ai goûté des plats $_{ADJ}$ [régionaux].

Dans les cas (1) et (2), tantôt un syntagme verbal est adjectivé dans un adjectif, tantôt un syntagme verbal l'est dans un syntagme adjectival constitué de deux adjectifs coordonnés l'un à l'autre, alors que dans (3), c'est un syntagme nominal prépositionnel qui est adjectivé. De même, si un nom ou un verbe par exemple, se comporte contextuellement comme un adjectif, nous sommes en droit de déduire effectivement une adjectivation :

- (4) Les automobiles $_{ADJ}$ [cabossées] passent et repassent.

- (5) Les automobiles, *ADJ*[cabossées], passent et repassent.
- (6) Ces machines sont *ADJ*[cabossées].
- (7) Cette machine *ADJ*[automobile] est cabossée.
- (8) Les feuilles *ADJ*[marron] des amandiers sont toutes par terre.
- (9) J'ai dégusté un pain *SADJ*[très friandise].

Si on détermine la position des adjectifs et syntagme adjectival indiqués entre crochets, on voit que, dans (4), il s'agit d'un caractérisant lié, dans (5) d'un caractérisant *détaché* (on dit dans ce cas *apposé* de manière erronée), dans (6) d'un attribut du sujet, alors que réapparaissent des caractérisants liés en (7), (8) et (9). Dans les trois premiers cas, c'est le participe passé d'un verbe qui est adjectivé, là où, dans les deux suivants, ce sont *a priori* deux noms communs (ou *substantifs*)¹². L'exemple de (9), quant à lui, démontre une adjectivation plus exceptionnelle, mais à laquelle on recourt quand il s'agit d'un terme ou d'une locution à caractère typifiant, comme ici :

- (10) Elle a acheté un fauteuil *ADJ*[Victoria].
- (11) Ce fauteuil *SADJ*[très Victoria] donne du punch à votre salon.

Le *Victoria* étant, comme nom, l'appellation d'un moment historique, mais encore d'un certain esthétisme (im)mobilier, il s'adjectivise facilement, d'où cette possibilité qu'il a d'être précédé d'un adverbe intensif spécifique aux adjectifs caractérisants. Dans le cas de *friandise* en revanche (9), l'adjectivation à laquelle il a été procédé relève plus d'un emploi analogique, mais celle-ci demeure elle aussi envisageable dans la mesure où le nom se comporte contextuellement comme un adjectif caractérisant.

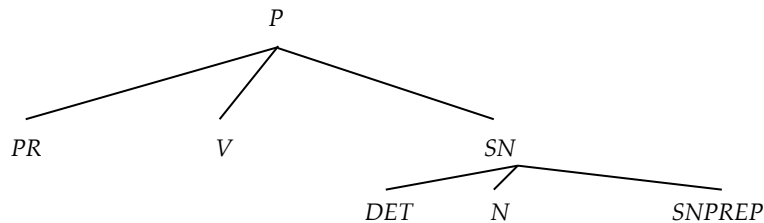
Mais voyons à présent la phrase ci-après, laquelle, représentée ici sous forme linéaire, comporte un participe passé employé comme adjectif :

Ils ont vu plusieurs groupes de gens *SADJ*[bien placés].

Si nous représentons cette suite linéairement de manière à catégoriser tous les éléments prédicatifs, cela donnera : (*P : PR V DET N PREP N ADV ADJ*). Si nous prenons le parti d'indiquer plutôt les rôles spécifiques de la phrase, nous

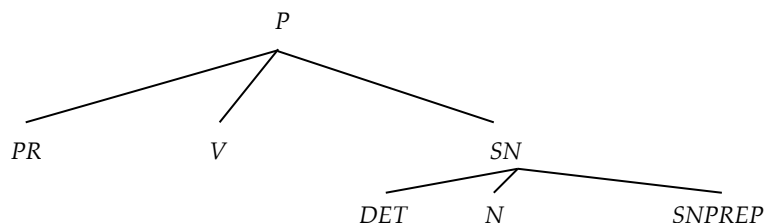
¹² Le terme de *participe* sonne tout à fait juste : dans cette forme, le verbe « participe » des catégories du verbe et de l'adjectif, c'est-à-dire qu'il se comporte simultanément comme l'un et l'autre.

schématiserons ainsi : ($P : S - V - O$), où l'objet est lui-même constitué de la suite $DET - N - CDN$. Représentée sous forme d'arbre, cette suite se formalisera comme ci-dessous :

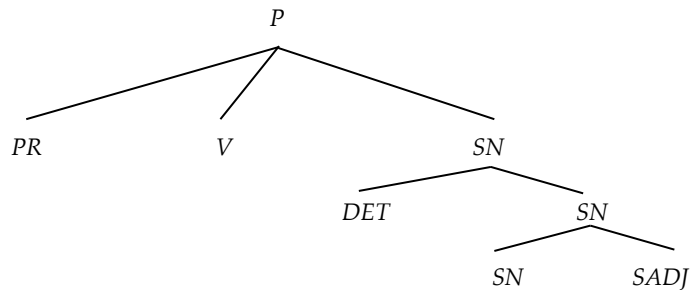


Cette représentation arborescente combine plusieurs opportunités descriptives : d'une part, elle suppose un ordre d'étiquetage suivant lequel on indique dans un premier temps les principaux syntagmes de la phrase ($PR - SV - SN$), et par la suite ce que comportent ces syntagmes eux-mêmes (jusqu'à ce que l'ensemble soit éventuellement décrit). D'autre part, cela nous permet de segmenter la phrase suivant les rôles spécifiques qu'on voudra dégager, du plus général au plus particulier en somme, et surtout d'éliminer toute possibilité de confusion. Par exemple à la question : quelle est le rôle du SN *plusieurs groupes de gens bien placés* par rapport au verbe *ont vu*, on répondra qu'il s'agit d'un complément d'objet ; en revanche, à la question : quelle est le rôle du SNPREP *de gens bien placés* par rapport au verbe *ont vu*, on répondra qu'il n'y en a aucune, vu que ce syntagme n'a de rôle que par rapport au segment *plusieurs groupes*, dont il est le complément de détermination. De même, le participe passé *placés* employé comme adjectif (et donc adjectivé dans ce contexte), n'a de rôle que par rapport au nom *gens*, dont il est le caractérisant.

Ce type de représentations nous invite à distinguer les caractérisations effectives dans la phrase. Ainsi, on peut admettre que le SAdj *bien placés* caractérise soit les *groupes de gens*, soit seulement *gens*, à l'intérieur même du SN décrit. Cette possibilité duplique se formulera de la manière suivante :



ou encore :

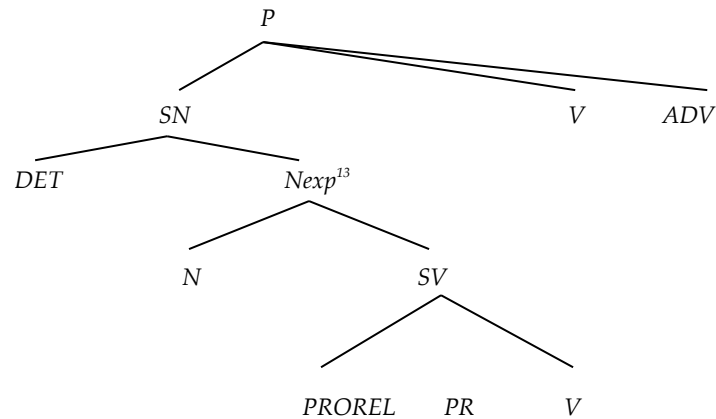


On suivra les mêmes principes concernant la relativation, qu'il convienne de la représenter de manières linéaire ou arborescente. Très concrètement, celle-ci consiste en $x > SV(REL)$, en ceci que x , quel qu'il soit, devient un syntagme verbal subordonné à l'appui d'un pronom relatif, et avec un sujet propre. Dans la phrase *En rentrant chez moi, j'ai vu de la lumière*, il y a deux syntagmes verbaux, mais on n'y décompte qu'un sujet, le syntagme gérondival *en rentrant chez moi* n'ayant pas de sujet propre, contrairement à *ai vu (voir)* ; de même, dans la phrase *La Boule est à voir*, le syntagme verbal infinitif *à voir* n'a pas de sujet propre. En revanche, les phrases *j'ai vu Paul rentrant chez lui* et *j'ai vu Paul rentrer chez lui* comportent deux syntagmes verbaux, lesquels constituent aussi deux syntagmes à support agentif : *Paul rentrant chez lui*, et *Paul rentrer chez lui* sont, pour l'un, un syntagme participial, pour l'autre un syntagme infinitival, mais quoi qu'il en soit deux syntagmes verbaux à sujet propre. Ce qui fera qu'un syntagme verbal est relativé revient aux faits, *primo*, qu'il est subordonné, et, *secondo*, que le subordonnant est un pronom en relation avec un antécédent (instancié ou non). Ces surbordonnants en français sont, par exemple, *qui* (en créole haïtien *ki*) ou *laquelle*, en anglais *who* ou *which*, et marquent une subordination effective :

- (1) Etes-vous allés là_{SV}[où nous vous avons envoyés] ?
 (2) Les personnes_{SVPREP}[auxquelles j'ai parlé] repartent demain.

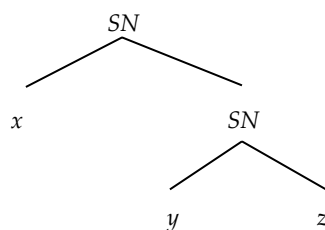
Dans (1), le subordonnant est le pronom *où*, dans (2) *auxquelles* (c'est à dire *lesquelles* précédé de la PREP *à*, pour un cas typique de pronom prépositionnel). Ces deux PR sont intégrés dans le SV(REL) où ils ont un rôle grammatical spécifique (ici complément circonstanciel d'*envoyer* pour le premier, et complément d'objet de *parler* pour le second). Leurs antécédents respectifs sont *là* et *les personnes*, mais, comme nous l'avons insinué plus haut, la présence d'un antécédent exprimé n'est pas une contrainte. Toutes ces représentations étant linéaires, voyons ce que (2) donnera sous forme arborescente :

(2)



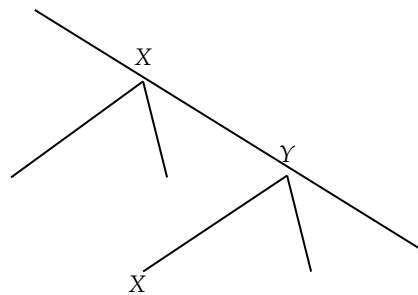
Comme on le voit, le syntagme verbal relatifé s'inscrit dans le SN qui l'inclut comme complément du noyau prédicatif *personnes*, ainsi déterminé par l'article *les* et complété par le syntagme qui lui est subordonné, ce qu'on pourrait aussi formaliser ainsi : (SN : DET – Nexp (N [sub(SV)])). En revanche, des cas de substitution correspondant éventuellement à une opération de relativation, quand *x* devient ainsi [subSV], on pourra dire aussi que la relativation consiste en une verbalisation (au sens strictement grammatical) de *x* avec une subordination.

Pour représenter ces opérations, il est facile de combiner les schématisations linéaire et arborescente d'une segmentation phrastique, qui se complètent, et qui ne sont jamais que deux manières de représenter les constructions. D'autre part, concernant les arbres, on peut remarquer que des abréviations (SN, SV, etc) peuvent apparaître plusieurs fois, telles que, par exemple :



Ici donc, un SN comporte à la fois un élément *x*, mais aussi un autre SN, ce qui sera susceptible de provoquer une certaine confusion. On admettra toutefois cette possibilité qu'auront des catégories de se répéter d'une branche à l'autre ; dans ce cas, on parlera de catégories *récurives*, ces dernières se dominant elles-mêmes :

¹³ A savoir Nexp pour nom expansé.



La segmentation de la phrase en syntagmes présente l'opportunité descriptive d'inviter à traiter économiquement de la question des substituts par exemple, comme ci-dessous :

[Elev yo] [manje anpil] [pate] [maten an] [nan kay la]
 Yo manje l' anpil maten an *andan*

mais encore du caractère implicite ou explicite de la subordination en CH, ainsi que de ses analogies avec l'adjonction nominale :

[Ou] [te wè] [(moun) (te chire papye a)] ?

[Ou] [te wè] [(moun) (ki te chire papye a)] ?

Les autres opérations envisageables en linguistiques sont légion, au-delà donc des simples recatégorisations. La thématisation, la négation, la quantification sont autant d'opérations qui réclament d'être recadrées dans une vision d'ensemble, actionnelle, de l'organisation du discours.

4. La transitivité, une problématique transversale

Quand bien même elles n'apparaîtraient pas comme principalement « verboprédicatives », de nombreuses langues comprennent une classe verbale, laquelle forme une catégorie privilégiée pour la description des constructions phrastiques. Or, au-delà du fait qu'elle renvoie à une entrée LEX particulière, la catégorie *verbe* dénonce aussi un rôle spécifique dans la phrase. Ainsi, quand nous dirions *Anouk leve bonè* ou *Anouk pral leve demen maten*, même si, descriptivement, *leve* constitue un verbe, et *pral leve* un verbe locutionnel, leur rôle grammatical dans la phrase concernée à tous deux serait celle de verbe à proprement parler.

Les matérialisations à travers lesquelles intervient le verbe sont assez variées, et les notions de formes simple (elle *fait* ceci) et composée (elle *a fait* ceci), de formes personnelles (elles *font*), unipersonnelles (il *fait* bon) ou impersonnelles (*faire*, *faisant*, *en faisant*) sont assez répandues dans le cas des formes fléchies (« finies » ou « non finies »). Concernant les locutions verbales, comme *koresponn avèk* ou *fè bak tounen* (cf. fr. *avoir l'air*), on admettra éventuellement qu'il s'agit de formes polylexicales du verbe.

D'une manière plus générale, l'emploi d'un verbe est significativement *prédicatif* dans ce sens où, tout en permettant d'organiser plusieurs éléments dans son co-texte, il existe même s'il n'est pas instancié, d'autant qu'il correspond à un support de valence indéniable, comme suit :

Elle _v[marche].

Elle _{sv}[marche vers Port-Salut].

Ci-dessus, le verbe et le syntagme verbal existent en termes de production de sens, et ont aussi besoin d'être instanciés. Ils apportent, par ailleurs, des indications sur le thème précédemment instancié (ici *elle*, autrement dit de qui il est question), lequel s'inscrit dans la valence verbale au même titre que les compléments du verbe. Dans le cas, éventuel, où le verbe ou le syntagme verbal constituerait un thème à part entière, l'emploi du verbe est aussi *prédicatif*, même s'il ne forme pas le noyau du SV dans son ensemble :

_v[Tricher] _{sv}[n'est pas jouer].

_v[Tricher *ainsi*] _{sv}[n'est pas jouer].

En général, l'emploi d'un verbe est contraint, bien que ce dernier ne soit pas toujours chargé d'une indication vis-à-vis d'un élément thématique ou focal.

Parmi les notions que nous avons vues, nous avons distingué celles qui traitent de la forme, et celles qui, d'autre part, traitent de la construction. Or le terme de *transitivité* renvoie justement à une problématique de construction dans le syntagme, et notamment dans le syntagme verbal. Celui-ci concerne les relations qu'entretiennent les constituants entre eux et, pour la transitivité verbale, de la contrainte ou de la possibilité qu'a le verbe de recevoir un *objet grammatical*.

C'est dans cette mesure qu'on parle de constructions transitives ou intransitives du verbe, voire de verbes transitifs ou intransitifs. Dans ce sens, un verbe transitif appelle toujours une complémentation d'objet (à la voix active), là où un verbe intransitif est employé sans objet ou en l'absence de circonstant contraint. Si nous formons *j'ai vendu*, *j'ai vu* ou *je remarque*, sans complément aucun, et sans que rien dans le contexte n'indique ou sous-entende ce que nous avons vendu, vu ou ce que nous remarquons, peu de gens nous comprendront : ces verbes refusant la construction intransitive, ils sont transitifs en eux-mêmes. Voyons ci-après dans les phrases suivantes :

- (1) $N[Klod] \ v[gade] \ PR[w].$
 S V O
- (2) $PR[Li] \ v[pale] \ SNPREP[ak \ Jan].$
 S V O
- (3) $N[Jan] \ v[te \ fè] \ SN[yon \ fraz].$
 S V O
- (4) $v[Gade] \ SV[kijan \ ou \ deranje \ l']$
 V O

La phrase (1) représente une suite simple, avec un nom sujet du verbe *gade*, lequel, transitif, est suivi d'un pronom complément d'objet. Le verbe est transitif, la construction est transitive. Vu en outre que le CO répond à la question *qui ?*, la construction est transitive directe dans le sens où l'on passe directement du verbe au complément d'objet, sans prépositionnalité, contrairement à (2), où le SNPREP *ak Jan* est davantage un complément d'objet indirect.

Ce qui rapproche (1), (2) et (3), hormis la transitivité directe et le fait que le verbe soit transitif, c'est l'ordre dans lequel apparaissent les arguments (S V O), à noter qu'un O peut prendre aussi la forme, comme dans (4), d'un SV subordonné.

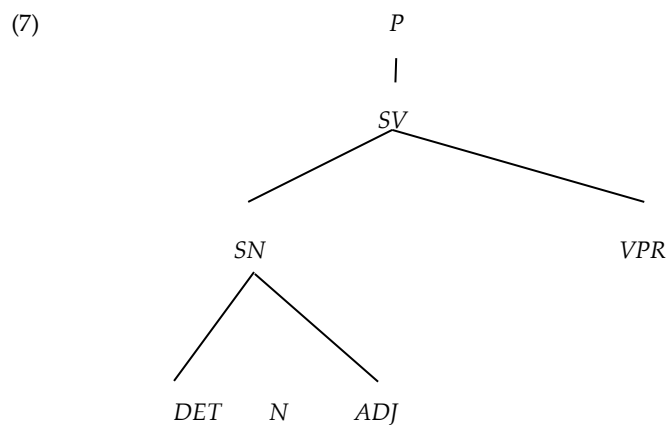
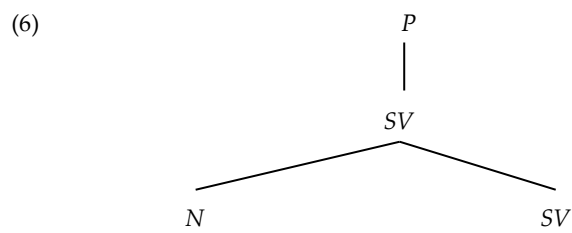
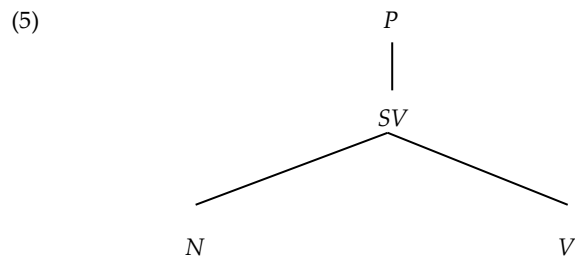
D'autres constructions, intransitives cette fois-ci, se distinguent donc des précédentes en ceci que le verbe n'a pas de complément d'objet, certaines d'entre elles comportant des verbes eux-mêmes intransitifs :

(5) $_N$ [Sarah] $_V$ [parle].
 S V

(6) $_N$ [Sarah] $_{SV}$ [va danser].
 S V

(7) $_{SN}$ [Les raras] $_{VPR}$ [s'en vont].
 S V

Les phrases ci-dessus sont toutes constituées d'un syntagme verbal :



(5) représente un syntagme verbal de construction intransitive, le verbe *parler*, lui, pouvant être employé dans une construction intransitive ou transitive (je parle à *quelqu'un*). De même pour (6), où *danser* est employé intransitivement, alors qu'il a la possibilité de l'être transitivement (danser *le tango*), ce qui n'est pas le cas pour le verbe pronominal *s'en aller* (7) qui, toujours intransitif en l'absence de circonstant contraint, apparaît dans un emploi *courant*.

On distinguera bien, donc, les verbes transitifs et intransitifs (qui le sont constamment ou de manière dominante), des constructions transitives et intransitives, qui sont plus contextuelles. En conséquence, un verbe transitif peut être employé intransitivement, et *vice versa*, selon qu'il y a présence d'un complément d'objet à la voix active (lequel devient sujet à la voix passive, pour peu qu'il y en ait une), ou non¹⁴.

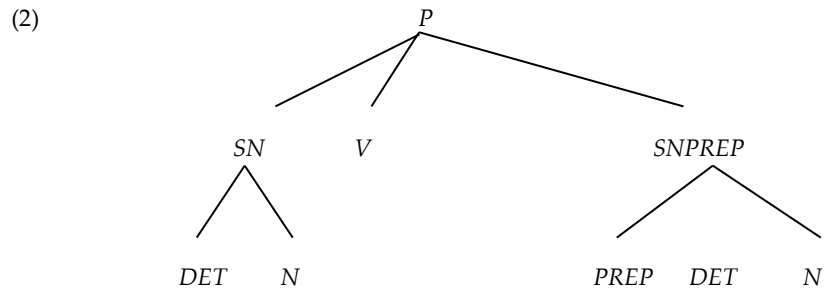
En revanche, le mécanisme de transitivité n'implique pas que le verbe : d'autres catégories grammaticales sont elles aussi concernées, comme les prépositions, les conjonctions, les adverbes et les adjectifs caractérisants, qui, de manière analogue, appellent une complémentation (qu'on appelle aussi *régime*). Dans les faits, il y a transitivité d'une préposition, d'une conjonction, d'un adverbe ou d'un adjectif dans la mesure où cette complémentation prend un caractère sensiblement contraint :

- (1) Nous sommes repartis *svPREP*[*pour* mieux revenir].
- (2) La boîte est *SNPREP*[*sur* la commode].
- (3) Elles savent *sv*[*que* vous êtes là].
- (4) Savez-vous *sv*[*combien* coûte ce vase] ?
- (5) Ces jeunes gens me paraissent *sADJ*[*enclins* à venir].
- (6) *sADJ*[*Pleins* de hargne], ces groupes me tracassent.

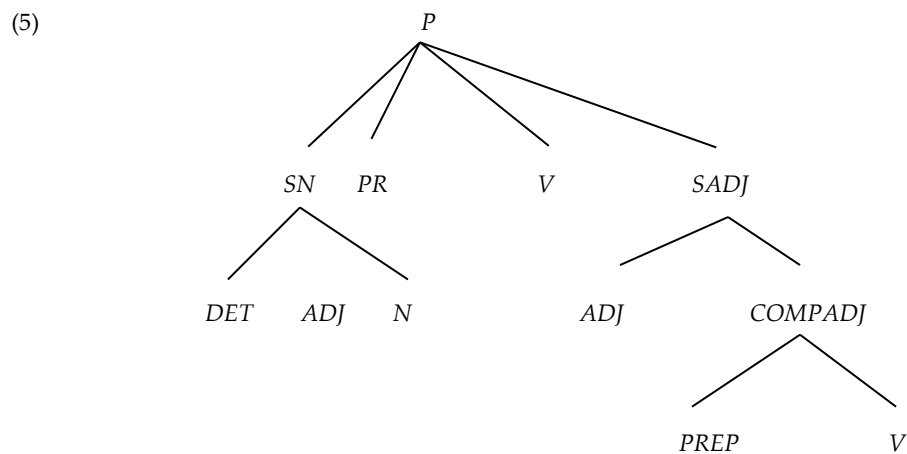
Le point commun de tous les termes en italiques est bien entendu la transitivité. Dans (1) et (2) en effet, les prépositions *pour* et *sur* réclament une complémentation, tout comme la conjonction *que* dans (3), et l'adverbe *combien* dans (4). De même, les adjectifs *ouverts* et *pleins* de (5) et (6) appellent un complément, à défaut de quoi la phrase serait en partie agrammaticale. Or, une

¹⁴ L'existence d'une voix passive en CH est effective, mais ses marques morphologiques, à l'exception de *fê / fêt* (*Mwen fê kabann lan rapid-rapid maten an / Kabann lan fêt rapid-rapid maten an* : DeGraff, 2007) sont peu répandues. Pour des constructions telles que dans *Mango a manje depi yè*, il conviendrait plutôt de parler plus restrictivement de voix anticausative.

schématisation arborescente peut très bien ne pas indiquer cette transitivité, comme ci-après :



Dans ce cas, le mécanisme de transitivité n'apparaît pas, ou apparaît implicitement, contrairement à cette représentation de (5), à savoir ¹⁵ :



Ainsi dans (5), l'adjectif *enclins* est-il indiqué dans sa transition vers son complément, ce qui démontre sa transitivité (ici donc non pas verbale, mais adjectivale).

¹⁵ Où *COMPADJ* résume *complément de l'adjectif*.

5. Les phénomènes de composition et de flexion (la catégorie verbale)

Le verbe, qui renvoie à un noyau prédicatif pour une grande part de ses emplois, se présente sous des formes généralement variables, que nous avons déjà sommairement exposées (locutionnelles ou non locutionnelles, composées ou surcomposées, personnelles ou impersonnelles) mais dispose aussi d'éléments de signification particuliers, que l'on résume dans l'intitulé d'*aspect*. Cette notion, qui désigne en fait la production de sens (dé/inter)locutive qui se dégage du sens du verbe lui-même, de la forme à laquelle il apparaît ou du contexte ou type d'emploi, résume des caractéristiques attribuables le plus souvent aux manières d'envisager l'action, ou par exemple le temps de l'action. En somme, ce terme reformule, non sans une certaine polyvalence il est vrai, la manière qu'on aura d'envisager l'événement que (pré)suppose le verbe, son déroulement, son accomplissement, sa concrétude actionnelle. Ainsi, des formes verbales comme *se mettre*, *se disposer (à)*, *être en voie (de)*, plus ou moins périphrastiques, présentent-elles chacune un aspect particulier, comme une action en accomplissement, la simultanéité, la répétitivité. Certains aspects sont conditionnés par le sens du verbe lui-même, ce qui est le cas des verbes *perfectifs* (qui présentent ce qu'ils expriment dans les limites intégrales de son déroulement) ou *imperfectifs* (le contraire, bien évidemment); ainsi dans les phrases :

Je vous *présente* tous mes vœux.

Elle *a fermé* la porte.

Tu veux donc qu'il *renverse* son verre ?

Les actions de *présenter*, *fermer* et *renverser* sont envisageables dans les limites de leur accomplissement, le premier verbe étant employé dans un contexte où l'action même est accomplie par le fait même d'énoncer le verbe. D'autres verbes (ou emplois de certains verbes) sont donc *imperfectifs* dans le sens où ce à quoi ils renvoient est susceptible de se prolonger indéfiniment, comme dans *les commentateurs parlent (parleront) à ce propos*, ou *je vis en Haïti*. Pour conditionner ces limites, le contexte verbal et le verbe lui-même ont donc besoin d'être circonstanciés, comme ici :

Les commentateurs ont parlé *toute la matinée* à ce propos.

Je vis en Haïti *depuis le début du mois de septembre*.

D'autres caractéristiques aspectuelles, comme l'accompli et le non accompli, le tensif et l'extensif, procèdent de plusieurs types d'indications dans le système verbal. Si l'on veut dresser une typologie simple des marqueurs qui ont ces indications caractéristiques pour objet, on dira que ces derniers forment avec le verbe des matérialisations compositionnelles, quand donc ils sont distincts du verbe (et généralement clitiques), auquel cas il y a composition. Ou bien flexionnelles, dans le cas où ces marqueurs sont intégrés au verbe sous la forme d'affixes spécifiques, comme les marques temporelles en français (*il marche, il marchait, il marcherait, il aura marché*). Dans d'autres systèmes linguistiques, comme le peul de Centre-Afrique, où la spécification la plus répandue de l'accompli verbal consiste en un morphème, *i*, alors qu'il est à l'intérieur du verbe en italien ou en espagnol par exemple, les marques aspectuo-temporelles sont donc non intégrées. Ce qui est le cas du créole haïtien, qui dispose entre autres d'opérateurs clitiques, comme *te* pour le passé non ponctuel, *ap* pour le passé « encore présent dans l'esprit » (Cf. en ang. le *present perfect*) et le processif, *pral, va*, pour ce qui est à venir. Ces dernières indications ne sont donc pas vraiment compositionnelles, mais clitiques au verbe (inclinées contre lui, avec généralement une impossibilité d'intercalaison ou d'inversion) :

Li soleil *ap leve*.

Ou *pral ale* ?

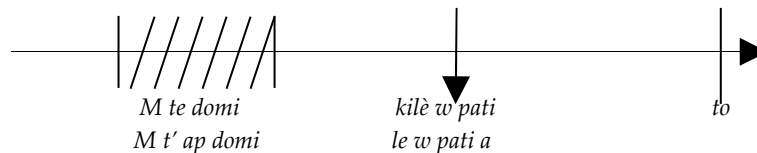
Tout moun nan zon lan (*ap*) *rele l patwon*.

Se mwen ki gen bèl cheval.

On voit à travers ces illustrations le caractère semi explétif du marqueur *ap*, qui n'apparaît pas dans tous les cas. Celui-ci, effectivement, vise à expliciter une réalité d'accompli ou en voie de l'être, ce que le contexte indique de lui-même par le biais de circonlocutions notamment extraverbaux. Toutefois, les termes d'accompli et de non accompli ne sont pas, en français comme en créole haïtien, aussi judicieux que cela, d'autant qu'on attribue souvent aux formes simples du verbe en français la marque de l'inaccompli, et à ses formes composées celle de l'accompli, ce qui n'est pas avéré dans tous les cas. Autant donc parler d'aspects *tensif* et *extensif* de la forme verbale, dans ce sens où sont *tensives* les formes verbales qui, le plus généralement simples, indiquent une tension d'un début à un terme (*je parle, nous parlions*), et *extensives* celles qui, composées dans la plupart des cas, sont hors de cette tension (*j'ai parlé, nous aurons parlé*). De même, certains paradigmes verbaux, comme la quasi-intégralité des présents, seront appelés *sécants*, dans ce sens où ils donnent l'idée d'une action qui se prolonge, contrairement aux *non sécants*, comme généralement le passé antérieur, qui sont pour ainsi dire des temps « points ».

Les marques linguistiques de la temporalité s'avèrent aussi variées selon les caractéristiques culturelles et linguistiques des actions verbales, voire, au sens sociotypique, des groupes. Certaines populations ne marquent pas linguistiquement le futur prospectif, là où d'autres en favorisent l'expression. En outre, un présent locutorial (du locuteur) n'est pas forcément celui de l'interlocution, tout comme le passé présente des divergences notables selon les individu(alité)s en présence, le contexte ou, tout simplement, ce que nous appellerions les *circonstances*. En contexte, les invariants temporels les moins réfutés sont le *passé*, le *présent* et le *futur*, et ces derniers sont si irréfutables qu'on en a dressé une axiologie sous le nom de *chronotypes*.

Ces intervalles permettent de figurer ce qui fait la concordance des temps eux-mêmes, et de placer concrètement les limites de chacun des emplois temporels du verbe, ainsi que certains circonstants complémentaires, dans une représentation axiologique déterminée. L'abréviation des saisies temporelles sur l'axe typologique ainsi dressé se marquera *to*, *t1*, *t2*, etc., avec *to* pris pour le présent de l'énonciateur. D'autre part, ce schéma nous prédispose à présenter la tensivité ou l'extensivité d'une forme verbale de manière simplifiée :



Ici, nous avons bien des temps, lesquels se reportent dans les marques temporelles du verbe, et qui seront indiqués en français par des affixes désinencielles particuliers. Or, et c'est là que les faits se compliquent eux-mêmes, ce que nous nommons les temps grammaticaux (*futur simple de l'indicatif*, *présent du subjonctif*, *plus-que-perfect* ou *preterit*, etc) ne correspondent pas toujours aux chronotypes qu'on pourrait être amenés à leur attribuer. Par exemple en français :

Je *parlais* à Salim quand on m'a appelé.

Demain, je lui *parlerai*.

Je lui ai dit que je lui *parlerais* volontiers.

Je lui *parle*, là, donc taisez-vous.

S'il *parlait*, nous serions obligés de lui répondre.

Je lui *parlerais* volontiers s'il se présentait à moi.

Je m'en allais, et tout à coup, voilà qu'il me *parle*.

On aura compris à quel point les temps grammaticaux utilisés ne correspondent pas automatiquement aux chronotypes concernés. Si, en effet, c'est le cas pour les quatre premiers exemples, la cinquième phrase comporte un imparfait qui renvoie à un à *venir* incertain, et ne fait donc pas réellement partie du passé ; de même concernant le conditionnel de la sixième phrase. Par ailleurs, on remarquera facilement que le présent de la dernière phrase correspond vraisemblablement à un *temps* passé. Ainsi, pour ce qui relève des temps grammaticaux, il sera plus judicieux de parler de paradigmes temporels, dans ce sens où ils indiquent une temporalité objectale, strictement grammaticale, avec laquelle la temporalité véritable n'est pas toujours en concordance. Car ce que matérialisent les paradigmes en somme, relève d'une manière d'envisager le temps. Il s'agit en français, bien entendu, du *présent*, des *passés simple, composé et antérieur*, des *futurs simple et antérieur* notamment, à travers lesquels on ne peut s'empêcher de voir une classification tout à fait dispersée, d'autant que celle-ci se combine, hors certains paradigmes (comme le passé composé), avec les *modes*, qui sont l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, éventuellement le « conditionnel », et à l'arrache-pied l'infinitif et le gérondif, auxquels on joint généralement le *participe* (lequel est bien plus une forme verbale transcatégorielle qu'un *mode*). Ce n'est donc pas le temps effectif, ni même celui de l'événement qui s'imposent *a priori*, mais d'abord, pour reprendre la terminologie répandue de Reichenbach, un point (ou un intervalle) de référence par rapport à quoi l'énonciateur envisage l'événement.

Le créole haïtien, en somme, passe outre ces contradictions paradigmatiques. Le verbe, quand il n'est pas précédé d'un clitique employé comme marqueur temporel, tel que *pral*, est matérialisé dans une forme non fléchie dont la temporalisation, la plupart du temps co(n)textuelle, fonctionne surtout par (re)contextualisation, et notamment par circonstanciation :

M kòmanse l' mwen menm, tout jounen an m'ap monte.

Li fè yo bèl pwomès.

Cette formulation redonne, au système des temps grammaticaux, son caractère de vraisemblance et lui assigne un fait de non redondance (et non de *simplicité*, comme certains auteurs, à la suite de McWorther, l'ont supposé). D'autre part, elle permet de recourir au contexte selon le fait d'une concordance plus circonstancielle et moins pléonastique. Cela permet d'établir une segmentation non redondante, surtout s'il est question, par la suite, de dégager certaines formes locutionnelles du verbe.

Concernant plus particulièrement les collocations verbales et locutions en général, qu'il y ait co-présence de deux verbes n'implique pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un segment regroupable, ou d'un syntagme. Par exemple ici :

Je compte partir demain.

Il est décontenancé.

Si nous dégageons les syntagmes dans les phrases ci-dessus, nous sommes contraints d'admettre qu'il existe bien une co-présence de deux verbes, mais que ces derniers ne forment pas une locution verbale fondée :

(1) [Je] [compte] [partir] [demain].

(2) [Il] [est] [décontenancé].

Dans (1) en effet, l'élément prédicatif [*partir*], qui est un verbe, a son propre rôle, même si celui-ci est déterminé par le verbe précédent (il s'agit d'un objet), là où, dans (2), [*décontenancé*] est attribut du sujet pronominal (*il*). Il y a donc bien deux verbes distincts l'un de l'autre, et en aucun cas locution verbale, dans ce sens où les deux verbes formeraient un groupe où l'inversion ne serait pas envisageable, et auraient notamment une consistance syntagmatique irréfutable. Ce qui n'est pas le cas dans les deux phrases ci-dessous :

[Je] [vais partir] [demain].

[Il] [est parti].

Les formes [*vais partir*] et [*est parti*] sont regroupables dans un seul segment ; on peut même affirmer qu'ils sont respectivement des variables du verbe *partir*, le premier dénotant une coalescence entre *aller* et *partir* pour exprimer un futur proche, et le deuxième (qui constitue d'ailleurs une forme véritablement composée de *partir*) consistant à exprimer un passé tensif.

Cela dit, aucune de ces deux formes n'est à proprement parler une *collocation* : les verbes *aller* / *être* et *partir* n'étant ici locutionnels que de manière occasionnelle (il n'y a pas d'entrée dictionnaire possible pour *aller partir* ou *être parti*)¹⁶. Les syntagmes formant collocation sont invariables, non réversibles, et il est presque impossible dans tous les cas d'intercaler quoi que ce soit entre les éléments qui les forment.

¹⁶ Cf. en ang. les formes *ha(ve)s been -ing*.

Dans les exemples cités plus haut, nous avons vu les segments verbaux *vais partir* et *est parti*, lesquels représentent deux syntagmes et en même temps deux polylexicalisations verbales (le verbe *partir*, en somme, renvoie à une forme verbale avec *aller* et *être*). Or, un seul d'entre eux constitue une périphrase : *vais partir*. Le deuxième n'est que la forme composée du verbe *partir*, avec une auxiliarisation de fait du verbe *être*. En revanche, même s'il est possible d'envisager bien entendu une (semi-)auxiliarisation du verbe *aller*, celui-ci se combine avec *partir* non pour en faire une forme composée, mais pour modifier le sens du second verbe dans ce qui fait sa concrétude actionnelle, sa temporalité envisagée (il s'agit donc d'une périphrase d'*aspect*). Nous en voyons ici d'autres illustrations, toutes impliquant une combinaison contextuelle de deux verbes à construction périphrastique :

Bienaimé *s'apprête à partir* pour les Gonaïves.

Nous *avons à prendre* les bagages¹⁷.

Il *est sur le point de partir*.

Toutes ces notions permettent d'aborder les combinaisons véritables entre un verbe et un autre verbe (ou autre partie du discours), et ce qui influence la signification des formes verbales en général. D'autre part, elles nous incitent à ne pas basculer dans des segmentations syntagmatiques erronées.

Notons que, suivant la manière qu'on aura de se positionner dans la postériorité et dans la simultanéité en CH, on remarquera que plusieurs aspects peuvent interagir ensemble (comme le prospectif et le progressif, le répétitif et le rétrospectif), et dans ce sens, la circonstanciation cotextuelle demeure une restriction de poids, comme suit :

Pòl ap pale *kounye a*.

M'ap nan Fakilte a *demen*.

Telefòn nan t'ap sonnen *le yo t' ap frape pòt la*.

Li *konn* konnen leson l.

Toutes ces spécifications intègrent favorablement la description des syntagmes en lien avec les éléments prédicatifs.

¹⁷ Cf. ang. *have to*, forme périphrastique substituable dans la plupart des cas à *must*.

6. L'ordination des syntagmes dans la phrase

Voyons à présent comment s'ordonnent les constituants syntagmatiques dans la phrase, à l'appui des noyaux prédicatifs. A ce sujet en particulier, et même si cette classification demeure en un sens discutable, nous reprendrons les termes complémentaires (lesquels pouvant toutefois se combiner), de *coordination* d'une part, et de *subordination* d'autre part, tout en réservant à ces termes une approche elle aussi simplifiée, mais qui présentera du moins l'avantage de ne pas compliquer les descriptions. En marge de ces faits grammaticaux et pour que cela soit productif, la juxtaposition consiste à placer les éléments prédicatifs ou les syntagmes les uns à côté des autres sans indiquer, disons sans marquer explicitement la manière dont ils s'ordonnent ; dans ce cas, ils sont *juste posés* les uns après les autres :

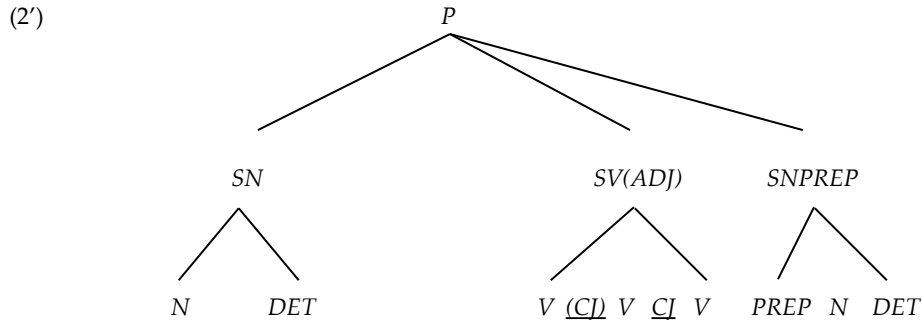
- (1) [Anjelic, Gede, Kawolin] ap rantre.
- (2) Chemiz yo [poze, prese, ranje] sou tab la.
- (3) M [ranje, poze] tout bagay.
- (4) Nou mete lòd [senpleman, ak plezi]. Nou kontan mete lòd.

Les exemples ci-dessus montrent autant de cas envisageables de segments *juste posés* les uns à la suite des autres. Dans (1), trois noms apparaissent ainsi, séparés par une virgule ; dans (2), il s'agit de trois formes (verbales) au passé ; dans (3), de deux verbes (le deuxième apparaissant dans un syntagme elliptique du sujet) ; dans (4), d'un adverbe et d'un syntagme nominal prépositionnel. Ce sont donc surtout des syntagmes de même position qu'on appellera *juxtaposés*, dans la mesure où ils pourraient être ordonnés d'une autre manière, notamment par la coordination :

- (2') Yo [mete], yo [prese], *epi* yo [ranje] chemiz yo sou tab la.

Les segments mis entre crochets contiennent des éléments prédicatifs coordonnés, qu'on schématisera éventuellement en (2') [(*prese*) coord(*ranje*)] par exemple. Ainsi dans (2'), les trois verbes appartiennent à la même chaîne coordinative, mais là où *poze* et *prese* ne sont pas marqués comme tels, *prese* et *ranje* le sont par le marqueur *epi*, dont la portée dépasse toutefois ces deux éléments verbaux. C'est notamment à ce titre qu'il est admis que beaucoup de coordonnants opèrent comme des *rhématisateurs*, dans ce sens où ils s'inscrivent dans la suite (rhématique) de ce qui est prédiqué sur un thème, même s'ils n'interviennent pas matériellement à toutes les positions qui sont sous leur portée. Le cas de *et*, par exemple, est édifiant : rhématisateur dans *nous avons*

croisé Dina, Jack et Pierre, il ferme la chaîne coordinative sur le dernier élément. D'autre part, la suite se prolongeant éventuellement, il est un *concaténateur* en ceci qu'il permet de coordonner une série de syntagmes ou par exemple de phrases (entre autres, les répliques d'un dialogue ou les moments d'une anecdote). Or, le fait d'indiquer la coordination de manière arborescente ne pose aucune difficulté *a priori* :



D'autres représentations sont prévisibles, mais ce n'est pas le propos ici. L'enjeu revient à délimiter exactement quels éléments particuliers ou quels syntagmes sont véritablement coordonnés (et par quoi). On notera que, même si les éléments coordonnés n'appartiennent pas toujours à la même catégorie grammaticale (un nom avec un nom, un syntagme verbal avec un autre), ils sont généralement un point commun ou, pour le moins, un trait qui leur est analogue. Pour l'anecdote, rappelons que N. Chomsky, et après lui des linguistes tels que L. Gleitman, D. Reibel et S. Shane, envisageront en premier temps la coordination comme une coordination de phrases, avec un effacement des constituants communs (*common constituents*) dans les segments ainsi conjoints. Ce principe en revanche, nommé *derived conjunction*, voire *conjunction reduction* ou *coordinate deletion*, sera presque aussitôt critiqué, notamment par G. Goodall, lequel expliquera que l'effacement touche des segments qui ne sont pas toujours des constituants phrastiques, et qu'il porte tantôt sur la gauche, tantôt sur la droite du coordonnant. Par ailleurs, cette explication mésestime l'éventualité de la coordination transphrastique et l'impossibilité de certains effacements. D'autre part, comment rendre compte d'une coordination de deux SV, de voix active et passive, dans l'arbre ? comment déterminer la portée d'une coordination de constituants asymétriques ?¹⁸ Toutes ces contradictions impliquent de déterminer quels sont les *phrase markers*, autrement dit les segments coordonnés effectivement. Ainsi la théorie de l'*union of phrase markers* a-t-elle le mérite de la simplicité par rapport à celle de la *derived conjunction* :

(1) C'est lui *et Pierre*, ou *Pierre et Diane* que vous avez vus ?

¹⁸ Par exemple : *Je veux des pommes, mais pas n'importe quoi !*

Dans cette phrase, plusieurs segments sont à dégager pour rendre compte de la coordination : un SV présentatif d'une part (a), suivi d'un SV elliptique (devenu SN) (b), et d'autre part d'un SV subordonné (c). Or la coordination est marquée tantôt dans le constituant dégagé, tantôt à l'intérieur de lui-même :

[C'est [lui] coord[Pierre]], coord[[Pierre] coord[Diane]] [que vous avez vus].

(a)

(b)

(c)

On aura la possibilité d'envisager, à cette occasion, un cas de coordination intersegmentale (entre (a) et (b)), et deux cas de coordination intrasegmentale (dans (a) et dans (b)). Or, avec un coordonnant qui conjointrait un avant-texte et cette phrase, comme ici :

(1) *Mais c'est lui et Pierre, ou Pierre et Diane que vous avez vus ?*

nous parlerions ainsi de coordination extrasegmentale (similaire ici à *transphrastique*). Ce qui n'est pas vraiment le cas dans l'exemple suivant :

(2) *Ou vous avez entrevu Pierre et lui, qui sont des amis et des frères, ou bien il s'agit de Pierre et Martin.*

Effectivement, nous avons là un cas de multicoordination : *ou* est placé devant chacun des deux syntagmes coordonnés pour marquer la segmentation à laquelle il a été procédé, et en outre pour rassembler plus significativement les constituants ainsi coordonnés. Cette coordination, surabondante par rapport à une coordination simple, est bien entendu moins ordinaire et moins répandue que la précédente, qu'on peut considérer comme grammaticalement courante, telle qu'elle apparaît notamment à l'intérieur des syntagmes verbaux démarqués par *ou*.

Concernant en revanche la subordination, mettons les phrases suivantes :

(1) Je l'ai croisé, il m'a dit bonjour.

(2) Je l'ai croisé, et il m'a dit bonjour.

(3) Quand je l'ai croisé, il m'a dit bonjour.

(4) Il m'a dit bonjour aussitôt que je l'ai croisé.

(5) Il m'a dit bonjour au moment où je l'ai croisé.

(6) A peine l'ai-je eu croisé qu'il m'a dit bonjour.

Dans le cas présent, deux actions verbales (*croiser ; dire bonjour*), exprimées sous la forme de deux SV, sont ordonnées ensemble de manière distincte. A ce titre, les deux SV, juxtaposés dans (1), sont coordonnés dans (2) :

- (2) [Je l'ai croisé], et [il m'a dit bonjour].
[SV 1] coord[SV 2]

Les autres phrases donnent autant d'exemples de subordination explicite, autrement dit indiquée par l'intermédiaire d'un subordonnant :

- (3) ([Quand je l'ai croisé], il m'a dit bonjour).
[[subSV 2] SV 1]
- (4) ([Il m'a dit bonjour [aussitôt que je l'ai croisé]]).
[SV 1 [subSV 2]]
- (5) [Il m'a dit bonjour au moment [où je l'ai croisé]].
[SV 1 [subSV 2]]

(3) et (4) illustrent une subordination dans l'ordre SV *subordonné* – SV *principal* et inversement, alors que (5) illustre le cas d'une subordination par rapport à l'un des éléments prédicatifs (à l'intérieur du syntagme). Les subordonnants sont, respectivement, une conjonction (*quand*), une locution conjonctive (*aussitôt que*), et un pronom relatif (*où*). Le rôle grammatical du SV subordonné conjonctif ((3) et (4)) est celui de complément circonstanciel du verbe *dire* (*bonjour*), alors que dans (5), le SV subordonné relatif, qui complète l'antécédent exprimé *moment*, est, dirons-nous pour simplifier, complément de détermination du nom¹⁹.

A propos de position et d'ordre des constituants, nous avons reporté en (6) un exemple de subordination inverse (avec une présence peu garantie en CH), dans ce sens où, du fait de la construction en *à peine... que...*, la construction de la subordination elle-même est inversée, ce qui ne modifie évidemment pas la manière que nous aurions de hiérarchiser les actions verbalisées dans les SV exprimés, comme ici :

Ne l'a-t-il pas croisé que l'autre lui jette aussitôt une insulte.

¹⁹ Rien ne nous empêche d'estimer, en revanche, que la locution nominale prépositionnelle *au moment où* forme un subordonnant composé. Suivant cette hypothèse (qui ne tient pas compte des possibilités d'intercalaison : *au moment même où..*), le « groupe » *je l'ai croisé* interviendrait dans un syntagme verbal *au moment où je l'ai croisé*, subordonné au verbe noyau (*dire*) du syntagme qui l'inclut.

Quoi qu'il en soit, les phrases présentées ci-dessus illustrent des cas de subordination explicite, en ceci que cette dernière est matérialisée par un subordonnant instancié. A l'inverse, une subordination qui ne bénéficierait pas d'un tel marquage serait par là-même implicite / *implicite*. C'est à ce titre notamment que certains linguistes estiment que les SV participiaux et infinitivaux s'appuient sur une subordination non marquée (cf. CH *m wè odèt vini*). Une telle construction donne, avec ici un SV infinitival :

J'ai entendu *Odette venir*.

(Nous avons vu *qu'Odette est là / est venue*.)

Dans la première phrase ci-dessus, nous avons bien deux SV à support agentif, lesquels SV sont négativables dans certains cas (*je n'ai pas vu Odette venir / j'ai vu Odette ne rien dire*), mais aussi pronominalisables (*je l'ai entendu ; nous l'avons vu*), et dans une moindre mesure passivables (? *Odette a été entendue (venir / venant)*). Dans ce cadre, le SV infinitival est généralement commutable avec un SV apparaissant avec le même verbe à forme fléchie :

J'ai entendu *qu'Odette venait à petit pas*.

Le verbe apparaissant sous cette forme, la subordination redevient explicite par le biais de la présence d'un marqueur spécifique de subordination (ici une conjonction). En CH notamment, on aura éventuellement les suites *m wè Odèt ki ap vini* ou, plus rare, *m wè Odèt ap vini*. Or, d'autres cas peuvent être soumis à discussion, entre autres en français, tant la prosodie phrastique et la contiguïté entre les constituants syntagmatiques est quelquefois susceptible de laisser présumer une subordination implicite :

Viendrait-il, je ne le recevrais pas.

Je ne lui parle plus, tant il est difficile.

Ici, aucun marqueur ne vient matérialiser une subordination qu'on sent pourtant à travers un lien indispensable entre les SV. La prosodie phrastique est en elle-même assez suggestive : la protase est ascendante, ce qui implique une mise en suspens de ce qui est prédiqué par la suite. D'autre part, une relation intersyntagmatique existe au point que le premier SV ne pourrait être prédiqué seul, sans l'appui de l'autre.

En somme, rappelons que les subordonnants employés dans la phrase sont des unités discrètes, en ceci qu'ils correspondent à des éléments (ou des ensembles

d'éléments) instanciés, pour ainsi dire matérialisés en contexte. Or, les emplois qui en sont effectués ne coïncident pas toujours avec un type prédéterminé de *marquage*, et on remarque qu'il existe un schéma (un parcours) continu (plus ou moins grande intensité / extensité notamment), dans l'ensemble des emplois répertoriés. Un tel *parcours* s'avère d'autant plus effectif en CH que l'ellipse des subordonnants est assez répandue.

7. Quelle organisation pour le paragraphe ?

A partir du moment où l'on s'apprête à dégager une construction grammaticale, il ne tient qu'à nous de déterminer dans quel ordre de grandeur et de spécification (texte, paragraphe, phrase, *clause* ou syntagme) va s'effectuer cette analyse. On procédera donc à une segmentation paragraphique, phrastique ou syntagmatique d'un texte (ou de la phrase). D'autre part, et comme nous l'avons précédemment indiqué, cette segmentation peut avoir pour objets de représenter une opération linguistique particulière, comme la nominalisation ou la négativation, ou alors de délimiter une suite de constituants syntagmatiques analogues (pronoms et syntagmes pronominaux, syntagmes prépositionnels), ou, bien entendu, la position et le rôle spécifique des constituants. Dans cette vue, mettons le paragraphe suivant :

Depuis quelque temps, les services municipaux ont ordonné la réfection des accès principaux, mais il reste beaucoup à faire. A cette occasion, plusieurs personnes ont été mobilisées pour remettre du goudron sur la *John Brown*, qui devenait peu praticable.

Voilà qui pourrait servir une dépêche : sa rédaction est ordonnée et comporte des phrases grammaticalement bien construites, entre lesquelles un marqueur de transition (interphrastique, donc) explicite la liaison. Mais, si l'on projette de dégager la structure d'ensemble, il convient de poser avec exactitude quel est le niveau de description auquel on va soumettre la démarche. Ainsi, au plan transphrastique (interphrastique – entre les phrases – et extraphrastique – entre les phrases et leur *avant* et leur *après*) :

*p*₁[Depuis quelque temps, les services municipaux ont ordonné la réfection des accès principaux, mais il reste beaucoup à faire.] *p*₂[A cette occasion, plusieurs personnes ont été mobilisées pour remettre du goudron sur la *John Brown*, qui devenait peu praticable.]

Ici, *P1* et *P2* se suivent l'une et l'autre, sans marqueur explicite de transition entre elles. En revanche, un marqueur locutionnel de transition, le SNPREP à *cette occasion*, intraphrastique à *P2*, est bien présent. Il y a une certaine cohésion, d'autant que les deux phrases ont un lien tout à fait intelligible entre elles. D'autre part, si l'on s'en tient à la structure intersyntagmatique de ces phrases, il suffit de dégager les SV (dont on peut présumer que certains sont elliptiques du verbe ou du sujet – voire même des deux) en distinguant ce qui leur est extrasyntagmatique, et intrasyntagmatique, ainsi :

*p*₁[*sv*₁]Depuis quelque temps, les services municipaux ont ordonné la

réfection des accès principaux]₁, mais _{sv2}[il reste beaucoup à faire]₂.]
{p2}[{sv3}[A cette occasion, plusieurs personnes ont été mobilisées pour
remettre du goudron sur la *John Brown*, _{sv4}[qui devenait peu
praticable]₄]₃.]

Schématiquement, *P1* se décrit en :

[SV 1] COORD[SV 2]

et *P2* en :

[SV 3 [SUB SV 4]]

A la suite d'une telle segmentation, une classification problématisée devient possible. Ainsi envisagera-t-on de classer les phrases selon qu'elles sont verbales ou non (avec au moins un verbe noyau), ou les SV selon qu'ils sont coordonnés ou subordonnés (et par rapport à quoi). De même, cette segmentation correspondra à une manière schématisable et simplifiée de relever comment se répartit la circonstanciation ou la complémentation d'objet par exemple, ou de traiter quel est le type d'ordination intersyntagmatique dominant du paragraphe ou de la phrase. Ainsi, un paragraphe à dominante descriptive comportera vraisemblablement plus de syntagmes adjectivaux et (pro)nominaux qu'un paragraphe à dominante narrative, lequel a toutes les chances de comprendre des syntagmes verbaux en nombre. A ce sujet, une séance qui consisterait à faire remarquer aux auditeurs quels sont les *temps* verbaux les plus représentés dans un paragraphe, où l'on aura auparavant délimité et donc dégagé les syntagmes verbaux, permettra de fonder correctement les commentaires, et notamment d'avoir une vue panoramique sur la cohésion des constituants entre eux. Rien n'est plus porteur ensuite de faire la part de l'ellipse, de l'enchâssement, de la rupture de construction, ou, pourquoi pas, celle du thème et celle du rhème. Mais voyons-en quelques démonstrations :

Irézile occupait une pièce dans une petite maison qui en comportait deux. Elle sortait peu, et à part les bavardages que le savoir vivre lui faisait échanger avec Georgina Pierrilis, sa sous-locataire, elle restait plutôt à l'écart du bouillonnement de la rue du Général-César-Ramonet.²⁰

Ce passage, qui contient deux phrases ordonnées, est grammaticalement bien formé : (ce qu'on appelle communément) l'ordre des mots convient vraisemblablement, et les deux phrases ont d'ailleurs le même support

²⁰ Extrait du « De l'Eau fraîche pour Georgina », de René Depestre.

thématique, autour duquel se suivent quelques apports rhématiques. Dans la phrase 1, le nom *Irézile*, pronominalisé en *elle* dans la phrase 2, constitue le thème du paragraphe ainsi délimité, et nous relevons l'ordre S V O, on ne peut plus conforme à leur dominante déclarative. Même si aucun marqueur n'explicite la transition entre *P1* et *P2*, cette transition, transphrastique, s'effectue par le biais de cette pronominalisation du nom, thématissant paragraphique. Partant de là, tout nous incite à relever ce qui, dans ce texte court, indique ce *suivi*, pour reprendre Harris. Un suivi qui profite ici, surtout, de la pronominalisation sujet :

_N[Irézile] occupait une pièce dans une petite maison qui en comportait deux. _{PR}[Elle] sortait peu, et à part les bavardages que le savoir-vivre _{PR}[lui] faisait échanger avec Georgina Pierrilis, _{DET}[sa] sous-locataire, _{PR}[elle] restait plutôt à l'écart du bouillonnement de la rue du Général-César-Ramonet.

Dans l'ensemble du paragraphe, des termes renvoient au thème dont la première annonce apparaît sous la forme nominale (*Irézile*). Par la suite, deux pronoms sujets, un pronom complément d'objet et un déterminant marquent la continuité thématique autour de laquelle quatre syntagmes verbaux apportent une chaîne rhématique, ce qui nous amène à dresser le schéma de la structure syntagmatique de ce court ensemble, à savoir :

[SV 1 [SUB SV 2]]. [SV 3] COORD [[SUB SV 5] SV 4].

soit, linéairement et matériellement :

_{SV1}[Irézile occupait une pièce dans une petite maison _{SV2}[qui en comportait deux]₂], ₁. _{SV3}[Elle sortait peu]₃, et _{SV4}[à part les bavardages _{SV5}[que le savoir-vivre lui faisait échanger avec Georgina Pierrilis, sa sous-locataire]₅, elle restait plutôt à l'écart du bouillonnement de la rue du Général-César-Ramonet]₄.

Comme on le voit ici, les syntagmes verbaux ne couvrent pas l'intégralité du paragraphe, là où certains d'entre eux sont contenus par d'autres (ce qui n'est bien évidemment pas toujours le cas). Leurs relations intersyntagmatiques relèvent pour beaucoup de la reprise pronominale, alors qu'un *et*, entre SV 3 et SV 4, établit une transition suffisamment explicite pour qu'on soit en mesure d'admettre une coordination effective. On remarquera pourtant quelques difficultés de délimitation : d'une part, l'intrasyntagmaticité des subordonnants, et l'extrasyntagmaticité du coordonnant ; d'autre part, l'antéposition d'un circonstant dans le SV 4, ainsi que l'apposition *sa sous-locataire*, qui est intrasyntagmatique à SV 5. Des cas d'ellipse peuvent devenir eux aussi

problématiques, dans la mesure où, comme l'ont suggéré d'ailleurs les générativistes, toutes les phrases peuvent être concernées :

Elle a remis son paréo sur sa taille, et son vélo dans le garage. Nous aussi.

La cohésion transphrastique de ce court paragraphe n'est pas à démontrer : encore une fois, celle-ci prend notamment appui sur une continuité thématique assez nette. Mais que faire des effacements ? où les presumer existants, où les presumer nuls ? On sent, par l'intermédiaire notamment d'une coordination des quatre syntagmes nominaux analogues objet – circonstant de la première phrase, qu'il y a bien un cas d'ellipse du verbe et du sujet. Devra-t-on toutefois, juste pour cette raison, faire de *son vélo dans le garage* une reformulation elliptique du précédent syntagme, sans sujet ni verbe ? De même, devra-t-on considérer la deuxième phrase, *nous aussi*, comme elliptique du verbe et de ses compléments ? Rien ne l'empêche, pourvu que les constituants syntagmatiques aient pour ainsi dire leur place dans les segments dégagés. En revanche, on prendra garde à ne pas voir des ellipses là où il n'y en a pas :

- (1) Marco m'a rapporté que c'est elle qui lui en a parlé et lui a renvoyé des menaces.
- (2) Bois-d'Orme aimait répéter que cette eau était le trésor de La Remembrance et tous les paysans étaient persuadés qu'elle pouvait conjurer n'importe quel sortilège.²¹

Si nous procédons à la segmentation schématique de (1), cela donne [SV 1 [SUB SV 2 [SUB SV 3] COORD[(SUB) SV 4]]], dans la mesure où le deuxième pronom *lui* renvoie effectivement à *Marco*. Vraisemblablement, *SUB SV 4* est elliptique du subordonnant pronominal (autrement appelé « proforme »). Or, dans (2), le schéma donnera : [SV 1 [SUB SV 2]] COORD[SV 3 [SUB SV 4]]. En effet, *SV 3* n'est pas un syntagme elliptique intrasyntagmatique à *SV 1*, mais un autre *SV* coordonné à lui. Par ailleurs (nous l'indiquons ici, car souvent revient ce type d'erreurs), la locution *n'importe quel* n'est pas subordonnante ici, mais a pour fonction la détermination du nom qui la suit.

Par ailleurs, mettons cet extrait :

Petite Caille

Je connais une petite demeure qui a été construite il y a peu de temps, à Grangoàve. Une caille basse, avec des murs peints. Celle-ci, pleine d'histoires qu'on m'a racontées, n'est pas habitée par n'importe qui : Grand Moun, un gaillard de trente ans, y pratique la cordonnerie et la

²¹ Tiré de Jacques Stephen Alexis, *Arbres musiciens*.

peinture. Le mois dernier, il l'a laissée à des amis qui lui ont cédé de quoi refaire le toit.

L'organisation textuelle passe ici par plusieurs indications (textuelles et notamment paratextuelle), ainsi que par une mise en relation transphrastique et intersyntagmatique concrète. *A priori*, le titre paratextuel annonce le thème dont il est question dans l'ensemble du texte, ce qui est le cas. Les éléments prédicatifs et/ou les syntagmes qui renvoient à ce thème couvrent l'ensemble ainsi délimité, et se suivent dans une certaine continuité. Par ailleurs, le syntagme *une petite demeure* est repris anaphoriquement dans les pronoms ou locution pronominale *qui, celle-ci, y, le* (élide), et le SN *une caille basse*. Les paradigmes concernés du passé et du présent (le passé composé et le présent de l'indicatif), forment cohésion autour du thème et les circonstanciations qui y sont attachées, avec, d'autre part, les marques de la (troisième) personne, du genre (féminin) et du nombre (singulier), lesquelles rappellent l'élément focal. L'appareil rhématique concerne le même thème, avant de bifurquer toutefois vers l'habitant, *Grand Moun*. Ainsi la cohésion textuelle est-elle ici surtout indiquée par la phoricité, avec une portée cohésive des temps verbaux, et donc des marques flexionnelles du verbe.

Dans d'autres cas, notamment pour des textes à dominantes explicative ou expositive, les opérateurs intersyntagmatiques apparaissent bel et bien comme des *cohérents*, ici en CH :

Nan moman Tanboula yo te komanse chante an Ayiti, Konsil Vatikan 2 a t ap dewoule. Konsil sa a soutni yon mouvman lang popilè nan seremoni katolik. Sa fè, pawol Legliz ki te laten ak fransè tounen pawol kreyòl. Se konsa reny kreyòl la vin antre nan Legliz ayisyen.

Les opérateurs proprement intraphrastiques (*Konsil*) *sa, sa fè* et *se konsa*, ainsi que l'homogénéité des temps verbaux et des constructions phrastiques, forment les relations explicites, alors qu'intraphrastique elle aussi, mais agissant sur un plan tranphrastique, la locution *se konsa*, d'ailleurs conclusive, met en relation les deux premières phrases avec netteté.

La pédagogie qui nous est contemporaine passe non pas par une grammaire textuelle qui envisagerait un parcours du texte à la phrase, et de la phrase aux *groupes* et aux *mots* (les syntagmes et les éléments prédicatifs formant syntagmes) à travers des régularités, mais par des phénomènes marquants de l'organisation textuelle. Elle s'attache ainsi à la construction d'un ensemble avant d'aborder des tournures et des constructions phrastiques particulières, ce qui, à notre avis, donne un sens véritable à la description des formes de textualité, auparavant plus normative (et donc en un sens plus normée).

Sur un autre plan, rappelons que certaines notations renvoient ouvertement à ce que l'on appellera volontiers des unités textuelles. Qui plus est, il n'est pas

superflu de rappeler que beaucoup de grammaires, à première vue « libres » de toute prise en compte du contexte, n'en oublient pas pour autant certains phénomènes de textualité. Or, aussitôt qu'on aborde le texte *en soi*, on envisage une complétude, à proprement parler une architecture que nombre de linguistes traitent avant tout à travers une représentation de suites de phrases, aussi appelées *textes* selon les équipes. C'est notamment le cas des théories représentationnelles du discours, comme celle des Représentations Discursives (DRT) de Kamp & Reyle (1993), ou d'un autre côté des formalisations dites prédicationnelles (ainsi la *Dynamic Predicate Logic* de Groenendijk & Stokhof, 1991). Cela étant, quels que soient les apports méthodologiques dégagés, ceux-ci nous invitent pour la plupart à supposer que les structures prédicatives impliquent une relation entre les contextes d'apparition du discours et ceux qui sont effectivement décrits par le discours lui-même, et qu'il existe un réseau de relations non seulement entre le discours et son contexte, mais aussi de contexte à contexte.

Cette problématique des réseaux de relations se positionne justement au cœur d'un débat épistémologique qui s'est ouvert pour le moins à partir des années 1990, et qui semble toujours aussi productif aujourd'hui. Or, le mécanisme de l'unification représente là un enjeu clé, comme en témoigne l'ouvrage de Werth (1999), lequel intègre une série de caractéristiques contextuelles dans l'analyse discursive pour montrer de quelles manières les textes et les discours sont structurés. On reconnaîtra que cette démarche se rapproche du modèle de Construction-Intégration de Kintsch (1988. Cf. 1998), où sont énumérés les principes d'une compréhension de l'architecture textuelle qui part des éléments prédicatifs pour en venir, justement, à l'organisation textuelle.

La concurrence dans ce domaine ne faiblit pas, et bien d'autres approches permettent de rendre compte des modes d'organisation textuelle. Qu'il suffise de citer ici la *Rhetorical Structure Theory* (RST) de Mann & Thompson (1988), le modèle d'architecture textuelle (MAT) de Virbel (1989) et Pascual (1991), que complètent bien évidemment les approches d'Adam (1990) et de Roulet (1999).

Nous retiendrons principalement, à propos de ces paradigmes descriptifs, que tantôt il s'agit de spécifier l'organisation du texte en segments textuels, tout en reliant plus ou moins ces spécifications au genre même des contenus et éventuellement leur variété, tantôt de la représenter à travers des objets dont l'opportunité reste à évaluer. Mann et Thompson dégagent ainsi les relations rhétoriques (*rhetorical relations*) qui existent entre les sous-ensembles du texte, que celles-ci renvoient à des syntagmes ou à des paragraphes, par exemple, ces segments étant d'ailleurs décomposables en plusieurs *text spans*, eux-mêmes composés d'unités minimales (les *text units*). Une hiérarchisation s'impose donc, attendu que les segments délimités n'ont pas tous le même poids prédicatif (certains peuvent être enlevés sans modification fondamentale de l'ensemble, d'autres pas, d'où la répartition en segments *noyaux* et en segments *satellites*, que d'aucuns auteurs reformulent sous le terme de *périphériques*). Le MAT, pour sa part, consiste d'abord à désigner des « objets textuels » qui renvoient

visuellement à la mise en forme matérielle des textes, ce qui permet alors de rendre compte de leur architecture en propre.


Étant donné que cette hiérarchisation se relève aussi chez Adam, qui parle de « superstructures » textuelles dans lesquelles s'ordonnent des unités liées séquentiellement, ainsi que chez Roulet dans le domaine du discours, la distinction entre les approches proprement représentationnelles et les approches prédicationnelles du texte en est d'autant fragilisée que tous les auteurs conviennent d'une absence générale d'hétérarchie des éléments pris en compte. Plusieurs niveaux (*levels*), dans tous les cas, sont par ce biais répertoriés.

8. Quelques conclusions intermédiaires

Avant même que n'intervienne éventuellement une représentation des éléments prédicatifs des textes abordés, les grammaires syntagmatiques placent le syntagme au premier plan, lequel syntagme rassemble des constituants en général autour d'une unité LEX avec laquelle ils entretiennent des relations variées (comme celle de dépendance). En termes chomskyens, la grammaire peut ainsi répondre à des *principes* fermement établis, comme l'existence de catégories grammaticales ou des contraintes qui pèsent sur les relations entre les constituants (Chomsky, 1995. Cf. Pollock, 1998). C'est ensuite au niveau local que différents *paramètres* peuvent être inventoriés, lesquels ressortissent au domaine de la déformabilité, de la variabilité et de la spécificité. La grammaire générative comporte ainsi des composantes qui appartiennent, sur un premier plan, aux formes dérivationnelles et flexionnelles notamment, mais surtout, sur un plan segmental, aux formes *P* (*phonologique* : chaînes linéaires de sons perceptible) et *L* (*logique* : relations entre éléments prédicatifs et déplacements). Si on pose la phrase en CH *kijan ou rele ?*, on représentera le régime du verbe *rele* par une variable *x*, qui n'apparaît pas dans la chaîne linéaire du syntagme verbal :

1. Kijan ou rele *x* ?

Or, c'est bien *ou* ici qui correspond au régime verbal, et le fait qu'il s'inscrive dans une tournure interrogative provoque son déplacement (qui reporte au principe du DÉPLACER α , bientôt remplacé par le principe *MOVE*) :

1'. Kijan ou rele *x* ?


L'emplacement du régime étant vide, la grammaire générative a d'abord indiqué ce fait à l'appui de la notation *e* (pour *empty*, cat. vide), soit :

2. Kijan ou rele *e* ?

mais cette terminologie a bientôt été délaissée pour son inappropriété à dégager les liens qui s'établissent entre les éléments prédicatifs (ce qui sera ensuite le cas de la notation *PRO*) : la position n'est pas vide, à proprement parler, mais elle est occupée par un élément qui s'est déplacé à l'occasion d'un mouvement.

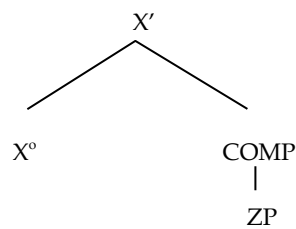
Le module dit de la chaîne des traces permet de représenter les mouvements des éléments prédicatifs opérés dans le syntagme, comme suit :

3. Kijan ou_i rele *i* ?

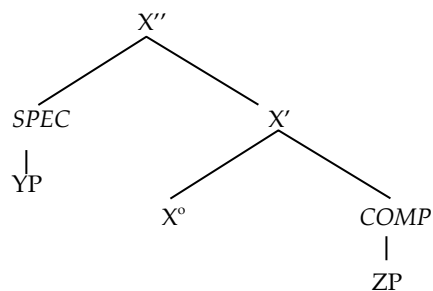
On reconnaîtra facilement une relation de sous-jacence entre le pronom instancié (*ou_i*) et sa trace (*i*) dans le syntagme verbal. Cette contrainte locale démontre le lien qui existe entre la position qu'occupe matériellement l'élément

prédicatif ou le syntagme déplacé et celle(s) qu'il occupe effectivement au niveau L.

Le module nommé X-barre, de son côté, attribue à toutes les constructions une condition d'endocentricité, autrement dit l'existence d'une polarité dans la représentation des syntagmes, ce qui minimalise la gamme des schématisations envisageables en grammaire. Le principe en est très simple : chaque élément prédicatif se concrétise ou non dans sa représentation formelle (appelons-la X°), qui coïncide en général avec son instanciation, son emploi, sa matérialisation dans le syntagme. Celle-ci peut être complétée ou poursuivie par un complément quelconque (ici ZP), et former avec lui un syntagme (X'), qu'on représentera ainsi :



Ce syntagme comprend un ou plusieurs éléments prédicatifs, et prend éventuellement appui sur un cotexte quelconque là aussi, qui fait office de spécifieur (ici YP) et qui permet surtout de projeter le syntagme X' dans un ensemble plus grand, et donc dans un réseau de relations avec d'autres constituants :

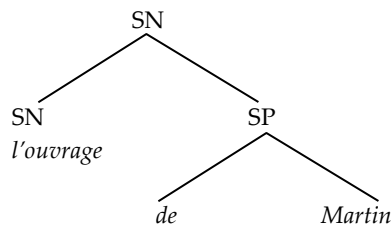


La projection des syntagmes et de leurs éléments prédicatifs se fait alors en plusieurs temps, ce qui nous laisse suffisamment de place pour indiquer les relations qui existent entre les composantes du syntagme et donc de la phrase. Elle nous invite surtout à dégager les relations, dans le syntagme verbal, entre le verbe et ses arguments (par exemple sujet et compléments éventuels), de même que dans tous types de syntagmes (nominaux, adjectivaux ou autres),

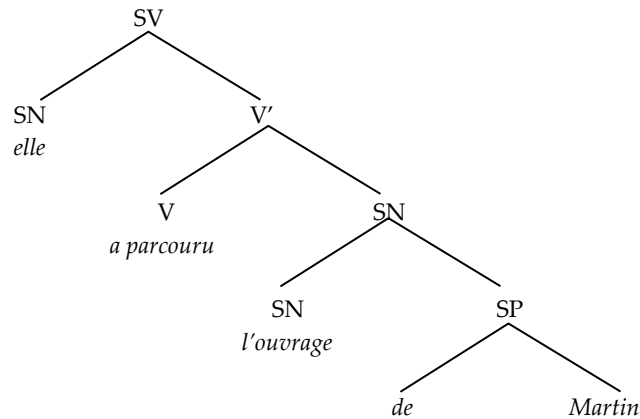
ainsi qu'à sélectionner les noyaux prédicatifs à partir desquels se tisse un réseau de relations.

Quand elles sont privées d'arcs, les schématisations auxquelles on recourt en général reprennent, quoi qu'il en soit, cette coindexicalité qui caractérise en partie la représentation en arbre tout en permettant de flécher le parcours phorique des termes en présence. Tout cela n'est d'ailleurs pas complètement en contradiction avec les représentations que l'on dressera de la phoricité même en sémiotique, par exemple.

Il est facile dans ces termes de noter la relation de c-commande qui opère sur toutes les composantes renvoyant à la variable x tracée par les indices, et de réaffirmer la présence d'un autre principe, celui de la bijection, qui exige une relation bi-univoque entre le complémenteur et la variable qu'il lie. D'une manière générale dans le programme minimaliste de Chomsky, il s'agit d'écarter tout ce dont on peut faire l'économie ; ainsi conserve-t-on les composantes de la grammaire qui ont une application directe dans la représentation des éléments prédicatifs, et notamment des phénomènes comme celui de l'accord (*agree*). Les deux opérations qui s'avèreront les plus productives en termes de description seront donc l'assemblage (*merge*) et le déplacement (*move*). L'opération d'assembler (*merge*) se substitue en partie par simplification au module X-barre, mais répond au même principe : il s'agit de montrer comment deux éléments ou syntagmes se combinent pour former un ensemble plus grand qui les résume. Ainsi I par exemple contient A et B qui sont sœurs (*sisters*). Quand nous formons *l'ouvrage de Martin*, nous employons un SN qui contient d'un côté le SN 1 *l'ouvrage* et de l'autre le SN 2 (prépositionnel) *de Martin*, qui sont donc sœurs. En projetant ainsi SN 1 et SN 2 dans un même SN qui les contient, nous les fusionnons et en même temps nous en donnons la projection maximale qu'on puisse en donner.



Ce sous-ensemble (appelons-le ainsi), dans un VP tel que : *elle a parcouru l'ouvrage de Martin*, donne ceci :



Pour une question en CH du type *kilès ou vle ?* (fr. *que veux-tu ?*), dont la représentation linéaire simplifiée serait $[CP_C [C[kilès_i] [_{sv}[V'_{SN}[ou] v[vle] i]]]]$, on note que l'indication *i* témoigne du fait que l'élément qui constitue le régime du verbe est monté dans le complémenteur à l'appui d'un déplacement (*move*). L'effacement (*delete*) est effectif, mais on admet que l'élément laisse une copie (*copy*) à la position qu'il occupe dans la chaîne syntagmatique. Ce principe de *delete / copy*, comme on l'aura facilement compris, remplace à présent opportunément le principe des traces.

On notera que dans le cadre du principe de projection étendu (*EPP*, pour *extended projection principle*), les catégories du temps (T), du verbe (V) et du complémenteur (C) ont la possibilité d'attirer (*attract*) les caractéristiques d'un NP par exemple non présent comme spécifieur, même si cette position est déjà occupée. Au contraire, il se peut que celle-ci n'étant pas occupée, on soit contraint de faire remonter les caractéristiques (ou l'une d'elles) d'un élément postérieur dans la chaîne, et ainsi de suite.

Centrées sur le syntagme ou non, certaines descriptions prennent davantage en compte le contexte (*Context Sensitive Grammars*), avec donc un certain nombre de paramètres complémentaires, là où d'autres n'en font pas cas (ainsi les *Context-Free Grammars*, CFG). Dans le cadre des CFG, on note certaines réécritures qui conduisent à simplifier les constructions grammaticales au-delà même de la linéarité de l'énoncé, ainsi :

$VP : V NP$

$VP : V PP$

De cette manière, un *verb phrase* (VP, soit SV) est la reformulation récursive d'un *verb* (verbe) et d'un *noun phrase* (NP, pour SN) dans le premier cas, et d'un *prepositional phrase* (PP, pour SP) dans le second. Il ne s'agit donc pas, suivant le programme minimaliste, de reproduire un inventaire de tous les énoncés envisageables, mais de dégager un ensemble limité (*finite set*) de « réécritures »

libres du contexte. On peut affirmer dans ce sens que ce programme n'appartient plus aux premières vues de la grammaire générative, ce qu'on a pu reprocher à Chomsky lui-même. L'autre reproche que l'on peut formuler à l'égard de cette démarche revient à sa faible représentativité descriptive, et c'est pourquoi certains linguistes ont modifié les grammaires syntagmatiques dans le cadre de ce que Cori & Marandin (2001) appellent la *réforme*.

Libre à nous, dorénavant, d'approfondir les positions de Bresnan (*LFG*), Gazdar-Klein-Pullum-Sag (*GPSG*), Joshi (*TAG*), ou Shieber (*CBG*), qui dans les années 1980-1990 ont réformé, entièrement ou en partie, le programme minimaliste : ces reformulations méthodologiques font désormais partie d'un fonds commun auquel tout le monde a accès. L'appareil ontologique n'a pas bougé, mais ces dissidences ont occasionné l'apparition en un temps assez court de champs explicatifs distincts de la grammaire syntagmatique chomskyenne, tout en conservant certaines des représentations de cette approche. Par exemple, le groupement des grammaires lexicales et fonctionnelles (*Lexical-Functional Grammars, LFG*), prolongé pour une bonne part dans les grammaires généralisées (*Generalized Phrase Structure Grammar, GPSG*) préconise d'envisager les catégories syntagmatiques et celles des constituants à travers des ensembles de traits caractéristiques, chacun des traits étant réparti en deux temps : *attribut* d'un côté, *valeur* de l'autre (laquelle peut être attribuée par défaut). Cette bipartition renvoie à celles des catégories et sous-catégories (<CAT, SUBCAT>) dans d'autres types d'approches. Certaines catégories étant plus ou moins spécifiées, disons caractérisées par des traits, cela nous amène à conclure différents niveaux de généralité, d'autant que la théorie d'Optimalité qui s'applique aux LFG (Prince & Smolensky, 1993) admet que toutes les régularités déclarées comme telles sont envisageables comme des règles (plus ou moins) universelles qui dépassent donc les spécifications particulières que l'on peut attribuer à une langue²². Plus particulièrement sur les schématisations en arbres, les plus grandes réformes méthodologiques reviennent aux TAG (pour *Tree Adjoining Grammars*) ainsi qu'aux Grammaires d'Arbres Polychromes (GAP). Mais avant tout rappelons que le genre, le nombre, la personne, la transitivité, le temps, sont autant de traits spécifiés dans la plupart de ces approches (Cf. DeGraff, 2000). Dans cette vue, ce qu'on appelle le mécanisme d'unification consiste à regrouper les traits ainsi spécifiés quels que soient les types de contraintes retenues. On assigne alors toutes les valeurs autour de caractérisations communes, par exemple aux LFG et aux GPSG, que l'on unifie afin de maximiser la portée descriptive des schémas. L'une des implications méthodologiques principales de ce mécanisme consiste donc, pour certaines constructions qui peuvent sembler *a priori* problématiques à première vue, de partir éventuellement de l'interface la plus simple entre segmentation, notamment, et théorie computationnelle (Cf. Miller & Torris, 1990).

²² Pour reprendre les termes de K.P. et T. Mohanan, de l'Université de Singapour (« Universal and Language Particular Constraints in OT-LFG », 2003), on se place donc dans une problématique d'invariance plus que de simple récurrence.

Ces approches sont donc autant de démarches descriptives qui ne mènent pas vers ce qu'il conviendrait d'appeler une linguistique générale, dont elles sont plutôt une verbalisation intermédiaire, généralement non philosophique, laquelle demeure d'ailleurs suspendue à des programmes d'unification et à des *compléments* régulièrement revus et corrigés. On ne peut toutefois saisir complètement ces démarches sans avoir constamment présent à l'esprit ce qui provoque cet intense bouillonnement de caractérisations et de classifications, à savoir un véritable souci de productivité.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE (DISP. A LA F.L.A.) :

Chomsky N., 1995 : *The Minimalist Program*, MIT Press.

Cori M., Marandin J.M., 2001 : « La Linguistique au contact de l'informatique : de la construction des grammaires aux grammaires de construction », *Histoire Epistémologie Langage (HEL)* 23, 1 : 49-79.

DeGraff M., 2000 : « A propos de la syntaxe des pronoms objets en créole haïtien : points de vue croisés de la morphologie et de la diachronie », *Langages* 138, Larousse : 89-113.

DeGraff M., 2007 : « Kreyòl Ayisyen, or Haitian Creole », MIT University Press, url <http://web.mit.edu/linguistics/people/faculty/degraff/degraff2007hc-ccs.pdf>

Marandin J.M., 1999 : *Grammaire de l'incidence*, disp. sur <http://www.llf.cnrs.fr/>

Pollock J.Y., 1998 [1997] : *Langage et Cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, PUF.

Prince A., Smolensky P., 1993 : « Optimality Theory : constraint interaction in generative grammar », *RuCCS Technical Report 2*, Piscataway, NJ Rutgers University Center for Cognitive Science.

PETIT COMPLEMENT BIBLIOGRAPHIQUE (POUR LE RESTE, VOIR COURS DE MASTER) :

Adam J.M., 1990 : *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Pierre Mardaga.

Charolles M., 1995 : « Cohésion, Cohérence et Pertinence du discours », *Travaux de Linguistique* 29 : 125-151.

Delais-Roussarie E., 1995 : *Pour une approche parallèle de la structure prosodique. Etude de l'organisation prosodique et rythmique de la phrase française*, Université Toulouse Le Mirail, thèse de doctorat.

Dik S., 1997 : *The Theory of Functional Grammar*, New York, Mouton de Gruyter.

Groenendijk J., Stokhof M., 1991 : « Dynamic Predicate Logic », *Linguistics and Philosophy* 14 : 39-106.

Grootjen F., 2001 : « Relational Indexing Using a grammarless parser », dans *Proceedings of the 2001 IEEE Systems, Man, and Cybernetics Conference*.

Kamp H., Reyle U., 1993 : *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.

Kintsch W., 1988 : « The Role of knowledge in discourse comprehension : a construction-integration model », *Psychological Review* 95 : 163-182.

Kintsch W., 1998 : *Comprehension : a Paradigm for cognition*, New York, CUP.

Mann W., Thompson S., 1988 : « Rhetorical Structure Theory : towards a functional theory of text organisation », *Text* 8 : 243-281.

Maurel F., Luc C., Mojahid M., Nespoulous J.L., Vigouroux N., Virbel J., 2002 : « Etude des structures visuelles pour leur représentation oralisée », *DVP 2002*, Brest, ENST Bretagne : 11-24.

Miller P., Torris T. (éd.), 1990 : *Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel*, Paris, Hermès.

Pascual E., 1991 : *Représentation de l'architecture textuelle et Génération de texte*, Université de Toulouse, thèse de doctorat.

Roulet E., 1999 : *La Description de l'organisation du discours. Du Dialogue au Texte*, Paris, Didier éd.

Virbel J., 1989 : « The Contribution of linguistic knowledge to the interpretation of text structure », in J. André, V. Quint, R. Futura (eds), *Structure de documents*, Cambridge University Press : 161-181.

Werth P., 1999 : *Text Worlds : Representing conceptual Space in discourse*, London, Longman.